

# Étude exploratoire sur le monde de l'aide aux personnes migrantes au Maroc

*Trajectoires, représentations et mobilisation des  
outils artistiques et culturels*

## Auteurs :

Aghzere Oumayma

Azdem Mehdi

Khadiri Abdessamad

Tala Younes

Ziou Ziou Abdeslam

Réseau MADAR

*(Maghreb Action on Displacement and Rights)*



Février 2023

# Remerciements

L'équipe de recherche tient à remercier l'ensemble des parties prenantes de la présente étude. Dans un premier temps, il s'agit de toutes les personnes interviewées, pour le partage d'informations, d'expériences et de récits de vie. Le groupe des travailleuses sociales pour leur participation au focus groupe organisé à Tanger.

Dans un second lieu, nous remercions les trois chercheurs et chercheuses partenaires, Mariangela Palladino, Sébastien Bachelet et Laura Jeffery pour le suivi et le cadrage de la recherche. Dounia Benslimane pour la coordination générale de l'étude depuis son démarrage. Solène Leila Bourezma pour le temps de relecture du rapport final de la recherche.

*"Même s'ils assèchent la mer et construisent une barrière du fond de la mer jusqu'au ciel, on trouvera toujours un moyen de passer, car au final, c'est une construction humaine et toute construction humaine à ses failles."*

**Migrant en situation irrégulière**

Documentaire : "Tanger, le rêve des brûleurs"  
Leïla Kilani, 2002

Dans le présent document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Analyse des données de terrain et de la revue de littérature</b>	<b>11</b>
	<b>3-1. Phase de départ (1993 - 2002):</b> Historicité des migrations contemporaines	
	<b>3-2. Phase 1 (2003 - 2013) :</b> Des drames de la migration à la solidarité avec les migrants	
	<b>3-3. Phase 2 (2014 - 2018) :</b> “La parenthèse enchantée” - SNIA, campagnes de régularisation et “Coûts et blessures”	
	<b>3-4. Phase 3 (2019 - 2022):</b> COVID, Intégration ou renouvellement de la carte de séjour	
<b>4</b>	<b>Typologie, trajectoires et valeurs morales de l’engagement d’acteurs de l’aide à la Migration</b>	<b>35</b>
<b>5</b>	<b>Arts, Culture et Migration</b>	<b>61</b>
<b>6</b>	<b>Conclusion générale</b>	<b>73</b>

# 01.

# Introduction

Depuis le lancement de la Stratégie de l'Immigration et de l'Asile (SNIA) au Maroc en 2014, un nombre important de recherches ont vu le jour traitant des questions migratoires. Cette nouvelle stratégie avait pour but de doter l'Etat marocain d'une politique dites d'intégration des populations migrantes jusque-là perçues comme des populations de passage. Des travaux vont traiter des questions d'intégration<sup>1</sup>, du profil des populations migrantes<sup>2</sup>, des campagnes de régularisation<sup>3</sup>, ainsi que des opérations de répression des populations migrantes<sup>4</sup>. Cette littérature va apporter un nouveau souffle à la recherche sur les migrations en concentrant le regard sur les réalités marocaines évitant ainsi un regard eurocentré sur les migrations en Méditerranée. Les recherches vont alors s'intéresser aux politiques migratoires à partir des intérêts géopolitiques de l'Etat marocain avec les pays d'Europe et d'Afrique<sup>5</sup>, aux effets des politiques migratoires utilisées comme un outil de l'extension du domaine de l'autoritarisme et de la répression<sup>6</sup>, et finalement aux transformations qu'induit le phénomène migratoire sur la société marocaine<sup>7</sup>. Certaines de ces recherches prennent la forme de rapport d'expertise souvent commandités par des bailleurs de fonds internationaux.

Un autre volet de la recherche au Maroc s'intéresse à la migration par le bas, au niveau des acteurs de la migration et de leur logique interne<sup>8</sup>, des modes d'organisations politiques des populations migrantes<sup>9</sup> ainsi que des logiques émiqes portées par la jeunesse marocaine sur l'opération de Hrig / passage clandestin<sup>10</sup>. L'ensemble de ces études complexifie le fait migratoire au Maroc en critiquant les logiques euro-centriques relatives au concept de « pays de transit » et « d'externalisation des politiques européennes de migration »<sup>11</sup>.

Dans le cadre de cette recherche , nous nous sommes intéressés aux valeurs morales sous-tendant les logiques de solidarité avec les populations migrantes. Nous nous sommes intéressés aux actes de solidarité portés par la société civile contestataire, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) humanitaires et caritatives, les ONG nationales cooptées dans le travail de l'aide à la migration. Nous avons interviewé un nombre important de travailleurs sociaux, acteurs associatifs, chercheurs, artistes et journalistes sur les logiques qui engagent vers le travail de solidarité avec les migrants.

Le but initial de cette étude était d'examiner les discours et pratiques concurrentes autour des valeurs morales mobilisées dans les actes de solidarité avec les migrants au Maroc dans le but de répondre à deux problématiques :

- Quels discours et pratiques concurrents autour des valeurs morales telle que la protection humanitaire sont mobilisés dans les actes de solidarité avec les migrants au Maroc ?
- De quelles manières les activistes, artistes et autres citoyens articulent-ils et explorent-ils visuellement les questions de protection humanitaire et de solidarité avec les migrants (forcés) au Maroc ?

Le concept de solidarité a évolué tout au long de notre recherche en nous concentrant sur une catégorie particulière de la solidarité : l'ensemble des personnes, associations, ONG et instances internationales engageant des projets autour des questions de l'aide pour les personnes migrantes. Pour cela, nous nous sommes intéressés aux logiques d'acteurs et leurs stratégies de résilience. Les questions de départ de cette recherche se sont appuyées sur trois axes principaux, à savoir : la trajectoire des acteurs vers l'aide aux personnes migrantes; les représentations de ces acteurs autour de thématiques spécifiques; et l'utilisation des arts et de la culture dans les activités et actes de solidarité avec les populations migrantes.

En définitive, cette étude s'articule sur trois parties pour répondre aux problématiques de la recherche. La première partie est une synthèse de l'ensemble des écrits, rapports et littérature que l'on a rencontrés lors de notre recherche. Il permet de contextualiser les politiques migratoires au Maroc - entre 2003 et 2022 - en les modélisant dans trois grandes phases qui ont émergé par le croisement de nos lectures avec les entretiens d'acteurs. La deuxième partie traite d'une typologie non exhaustive des acteurs de l'aide aux migrants qui émerge des différents entretiens et études de cas de terrain. Cette typologie nous a permis d'interroger les valeurs morales sous-tendant l'aide aux migrants. La troisième partie traite de l'utilisation des pratiques artistiques et culturelles dans le travail de l'aide aux migrants. Elle vise à donner un panorama plus ample de la possibilité de l'art et de la culture dans le traitement de la question migratoire au Maroc.

01. Mouna K. 2017
02. Ferrié, J.-N., et M. Alioua. 2017
03. Benjelloun, S. 2017
04. GADEM, 2018
05. Cherti, M., et M. Collyer. 2015
06. Natter K. 2020 ; Khrouz, N. 2016
07. Mouna, K., Harrami, N., Maghraoui, D., Lfatmi, Y., 2017
08. El Qadim , 2014, 2015 ; Bajalia 2020 ; Bachelet 2019
09. Alioua, M. 2009
10. Pandolfo S. 2007
11. Leslie Gross-Wyrtzen & Lorena Gazzotti (2021)

# 02.

## Méthodologie

L'enquête exploratoire que nous avons menée dans le cadre du projet Madar a pour but principal d'examiner, par le biais d'une enquête de terrain, les discours et pratiques concurrentes autour des valeurs morales qui sont mobilisées dans les actes de solidarité avec les migrants au Maroc.

L'approche générale de cette étude exploratoire est d'ouvrir des pistes de recherche et de réflexion à venir pour le projet MADAR. Elle n'a pas pour objectif d'être une étude exhaustive du milieu de l'aide à la migration, mais de poser des hypothèses de recherche et d'ouvrir des problématiques à aborder dans des recherches plus spécifiques.

Cette étude s'est déroulée sur une année, de janvier 2022 à février 2023. Elle inclut la recherche de terrain, l'analyse des données et la rédaction du rapport.

Pour réaliser cette étude, nous avons rassemblé une équipe de cinq chercheurs/acteurs de terrain composée par : deux chercheurs principaux, Abdesslam Ziou Ziou, anthropologue et chercheur indépendant et Mehdi Azdem, docteur en communication culturelle et spécialiste des questions de politiques culturelles, qui ont travaillé pendant les dix dernières années au sein de plusieurs ONGs marocaines qui militent pour les droits humains et culturels. Trois chercheurs juniors: Abdessamad Khadiri, doctorant en sociologie urbaine à l'université de Tétouan et qui s'intéresse à la durabilité urbaine, Oumayma Aghzere, une étudiante en master en anthropologie à l'université Laval et Younes Talaa, acteur associatif et travailleur social opérant auprès des migrants et réfugiés dans une ONG dans la ville de Tanger. La diversité des trajectoires et des profils de l'équipe, nous a permis d'aborder la problématique de l'étude à travers différents niveaux. Les deux chercheurs principaux ont partagé leur expérience en termes de méthodologie d'enquête sociale, de conduite d'entretien ainsi que liée à l'analyse des données de terrain. Les deux étudiants/chercheurs ont affiné et développé des outils solides d'entretien et d'analyse. Le travailleur social nous a apporté une connaissance approfondie du terrain et de ces évolutions au cours de la recherche.

Le premier aspect de la méthodologie s'est construit autour de la lecture de la littérature grise - environ une vingtaine de documents - datant de la dernière décennie et qui traite de l'évolution et de la situation de la migration subsaharienne au Maroc. En plus d'une quinzaine d'articles et ouvrages académiques qui analysent les conditions d'accueil et de vie des migrants sur le sol marocain. Ces lectures ont été alimentées par la consultation de textes de lois et conventions régissant les migrations et des articles de presses nationaux et internationaux

pour croiser les sources d'information. Le second aspect de cette méthodologie hybride est le recours à l'ethnographie digitale<sup>1</sup>. Cette forme d'ethnographie étudie les interactions, représentations et informations produites par les acteurs à travers les technologies digitales<sup>2</sup>. L'usage des réseaux sociaux dans le parcours migratoire représente une source d'information sur les routes à entreprendre, les réseaux de solidarité à solliciter et ainsi que l'intimité de l'imaginaire de la migration construit par les migrants tout au long de leur aventure migratoire<sup>3</sup>. Une part importante de l'expérience migratoire se déroule aujourd'hui sur les espaces offerts par les technologies digitales<sup>4</sup>.

Pendant les trois premiers mois de la recherche, l'équipe s'est réunie pour la rédaction de la grille d'analyse et des guides d'entretiens qui ont servi à la conduite de neuf entretiens, entre janvier et mars 2022. À la suite de cette première phase de terrain, un redressement de la grille d'analyse - en lien avec les réalités du terrain - a été apporté sur le guide d'entretien pour redémarrer la deuxième phase du terrain - dix-neuf entretiens - qui a été réalisée entre avril et juin 2022. Au mois de juillet, l'équipe de recherche a créé une nouvelle grille d'analyse qui croise les trois axes de cette recherche - trajectoire, représentation et art et culture - en l'enrichissant de plusieurs sous-axes qui ont émergé des résultats du terrain (exemple: les raisons d'engagement des acteurs interviewés; la perception de la société, de l'Etat et des médias sur les questions migratoires au Maroc; l'usage des arts et de la culture comme outil de vivre ensemble et en tant qu'espace d'échange entre les communautés marocaines et subsahariennes). Après le dépouillement et la retranscription des entretiens, l'équipe de recherche s'est réunie en résidence d'écriture pendant plusieurs jours pour analyser les données de terrain et élaborer les premiers résultats de la recherche. Un deuxième temps de résidence d'analyse et de rédaction s'est opéré entre le mois d'août et septembre 2022 avant de finaliser la rédaction finale en octobre 2022.

Dans le cadre de de cette recherche nous avons utilisé trois outils principaux :

- 28 entretiens<sup>5</sup> semi-directifs, d'une heure de moyenne ; abordant la trajectoire individuelle des personnes interviewées, leurs représentations de la migration et les différentes activités liées à l'art et la culture au sein du champ de la migration.
- 1 focus group<sup>6</sup> qui nous a permis de réunir des acteurs hétéroclites du soutien à la migration au Maroc, pour analyser et commenter nos premières hypothèses de travail.
- 3 études de cas<sup>7</sup> autour de structures et/ou individus travaillant dans le soutien aux populations migrantes.
- Un outil d'analyse de contenus des entretiens multivariables prenant en considération les paroles des enquêtés.
- Une étude de la littérature existante sur les questions migratoires et les différentes problématiques de recherche abordées dans le champ des sciences sociales.

La difficulté majeure de la recherche a été dans l'accès aux personnes concernées (travailleurs sociaux, militants associatifs, autorités, institutionnels et ONG internationales). Le domaine de la migration a été saturé ces dernières années par une inflation de recherche, de rapport, d'étude rendant la population cible

méfiant et réfractaire au déroulé d'entretien et/ou de travaux de terrain. La population migrante a été difficilement approchée principalement dû à la fatigue ressentie par ses acteurs qui sont extrêmement sollicités par les associations, les chercheurs, les médias et les consultants produisant des rapports ou des recherches ou des articles. L'avantage principal que nous avons eu lors de cette recherche est d'avoir au sein de l'équipe Younes Talaa, qui est un acteur du monde de la migration. Les relations de confiance et de complicité qu'il a pu nouer avec les populations migrantes nous ont permis d'avoir des moments de partage et de discussion dépassant le simple discours stéréotypé<sup>8</sup>. Cette difficulté nous permet de relativiser les analyses que nous produisons. Elles ne sont nullement représentatives de l'ensemble du domaine de la migration. Elles informent sur des acteurs spécifiques rencontrés lors de notre recherche et des informations recueillies dans la revue de littérature.

Nous avons fait le choix dans cette recherche de traiter principalement de la migration subsaharienne. Ce choix a été dicté par nos données de terrain et l'échantillonnage des personnes interviewées. La majorité des personnes rencontrées lors de cette recherche travaillent avec ces communautés spécifiques de migrants en situation irrégulière. Nous ne traitons pas dans cette recherche des réfugiés et/ou demandeurs d'asiles issues des pays arabe (Syrie, Yémen) ni de la migration Européenne au Maroc. Ce biais de recherche limite la portée de ce rapport qui traite principalement de certaines communautés migrantes irrégulière en situation de grande vulnérabilité.

Nous avons aussi choisi tout au long de notre recherche de donner la parole aux personnes engagées dans une démarche d'aide aux personnes migrantes subsahariennes. La notion d'aide implique les activités de défense des droits des migrants (campagne de solidarité active, observation de la violation des droits), des activités de services (accompagnement social et juridique) pour les populations migrantes ainsi que les activités de recherches et de vulgarisation journalistique visant à informer le public sur les réalités vécues par les migrants.

Cette version finale de l'étude a été soumise aux chercheurs et chercheuses partenaires, Mariangela Palladino (Keele University), Sébastien Bachelet (Université de Manchester) et Laura Jeffery (Université d'Edimbourg) pour relecture et arbitrage de la recherche. Leurs commentaires ont été intégrés par l'équipe de recherche dans la présente version de l'étude.

01. Pink and all, 2006
02. Voir plus-bas; l'étude cas de la page facebook "Migrapress"
03. Peñaranda Cólera, M.C. 2011
04. Rivera García, Óscar Bernardo, y Gloria Ciria Valdéz Gardea. 2016
05. Voir annexe 1 : liste des personnes interviewées (présentiel et à distance)
06. Voir Blogpost : Travail social et Migration : point de vue d'actrice de la migration.
07. Voir les encadrés plus bas : Page facebook Migrapress, Espace Tatmin (Rabat) et Association Initiatives - Citoyenneté-Éducation- et Développement (Tanger)
08. Lorena Gazzotti a expérimenté la même logique lors de la réalisation de son travail de terrain : *"When I started my research, I became very quickly aware that many of my potential interviewees experienced research fatigue, because they had already granted interviews to too many researchers, journalists, and development consultants"* [Gazzottiti 2021, p. 25]



# 03.

## Analyse des données de terrain et de la revue de littérature

Pour l'analyse des données de terrain et des lectures de la revue de littérature relative à notre recherche sur la migration au Maroc, nous avons choisi de croiser une approche chronologique avec une approche thématique. L'approche chronologique reprend des dates, des faits et des événements marquants, des évolutions législatives liées à la migration au Maroc depuis la fin du XXème siècle. L'approche thématique traite de l'engagement des acteurs et actrices interviewé.e.s, à travers leurs trajectoires de vie et leurs représentations du champ migratoire. Pour cela, nous avons distingué trois phases majeures de l'histoire des migrations contemporaines au Maroc :

**Phase 1 (2003 - 2013) :** des drames de la migration à la solidarité avec les migrants

**Phase 2 (2014 - 2018) :** "La parenthèse enchantée" : de la SNIA en passant par les campagnes de régularisation à l'inévitable "Coûts et blessures".

**Phase 3 (2019 - 2022) :** COVID, Intégration ou renouvellement de la carte de séjour ?

### **3-1. Phase de départ (1993 - 2002) : frontières et migration irrégulière**

Avant de se plonger dans la phase 1 (2003 - 2012), il est important de comprendre et de contextualiser les faits et les raisons derrière le développement des mouvements migratoires entre le continent africain et européen.

La fermeture physique des frontières entre les deux rives de la méditerranée en 1993, la construction des grillages<sup>1</sup> ceinturés sur l'enclave de Melilla (1998) et de Ceuta (2001)<sup>2</sup> et la création de l'espace Schengen dont le fondement est la libre circulation des européens entre les États membres, va aboutir à la mise en place d'une politique de visa en 1995 pour l'accès des étrangers des pays africains à ces territoires. La fermeture des frontières va augmenter la propension de l'immigration irrégulière, principalement par la voie maritime à travers les territoires espagnols. En 1993, les arrestations sur les côtes maritimes vont passer de 4 952 à 5 827 en 1995 puis à 16 885<sup>3</sup> arrestations sur le détroit de Gibraltar en 2000. Entre 1996 et 2000, les candidats à l'immigration irrégulière étaient principalement d'origine marocaine (86,5%), algérienne (10,5%) et subsaharienne (1,8%)<sup>4</sup>. Ces arrestations se multiplient jusqu'à la fin des années 2000, ce qui va pousser la société civile<sup>5</sup> marocaine et espagnole à organiser une série de rencontres sur "la migration entre les deux rives de la méditerranée" à Cadix en 1998 suivi d'une deuxième à Al Hoceima en 2000 et une troisième à Tanger en 2001<sup>6</sup>. D'après un des interviewés initiateur de ces démarches, la raison principale derrière ces rencontres était de mobiliser la société civile à se solidariser avec les migrants subsahariens présents au nord du Maroc<sup>7</sup>.

C'est à partir du début des années 2000 que le Maroc va voir arriver progressivement de nouveaux mouvements migratoires de l'Afrique subsaharienne sur son territoire, surtout sur les côtes nord du

pays pour transiter vers l'Europe. D'après les témoignages des acteurs et actrices interviewé.e.s la présence des migrants subsahariens: "n'inquiétait personne, ni les citoyens et citoyennes du nord ni les autorités marocaines à cette époque, est-ce par négligence?"<sup>8</sup>. Un des acteurs interviewés nous informe qu'avant 2003<sup>9</sup>, le phénomène de la migration était un sujet "tabou"<sup>9</sup> à cette époque.

### 3-2. Phase I (2003 - 2013) : des drames de la migration à la solidarité avec les migrants

À partir des années 2000, le Maroc étant un pays de transit, la durée de séjour des candidats à l'immigration irrégulière va s'élargir dans la durée en raison de nouvelles restrictions et de contrôles accrues aux frontières.

#### 20 Novembre 2003

##### **Promulgation de la loi 02.03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et à l'immigration irrégulière**<sup>11</sup>

*"Cette loi a pour but principal de doter l'État Marocain d'un arsenal législatif répressif s'adaptant à des réalités de sécurité intérieure nouvelles. Cette loi permet aux autorités de lutter contre les passages clandestins vers l'Europe et ainsi de contenir l'arrivée des migrants illégaux vers les côtes espagnoles. La loi est votée, sans discussion et à l'unanimité, en même temps que l'arsenal législatif anti-terroriste suite aux attentats de mai 2003."*<sup>12</sup>

La promulgation de la loi 02.03 relève d'une politique sécuritaire de la gestion migratoire du Maroc due à une pression interne - augmentation des arrivées des migrants subsahariens sur le sol marocain - et à une pression externe - protection et contrôle de la voie maritime - de l'Union européenne et particulièrement de l'Espagne. La

gouvernance migratoire va doucement se transformer en répression et violence à l'égard des migrants sur les frontières et autour des forêts de l'enclave de Melilla et Ceuta<sup>13 14</sup>. Cette loi a été vivement critiquée par les personnes interviewées dans la cadre de cette recherche puisqu'ils reprochent le fait de criminaliser l'entrée ou la sortie du pays mais aussi le décalage flagrant de celle-ci avec les conventions internationales signées et ratifiées par le Maroc en matière de droits humains<sup>15</sup>.

Entre 2003 et 2004, les interceptions des migrants en situation irrégulière baisse légèrement par rapport au début des années 2000<sup>16</sup>, puisqu'elles vont passer de 36 251 (34,20% marocains et 65,80% étrangers) à 26 605 (35,15% marocains et 64,85% étrangers). Le renforcement de la politique sécuritaire hispano-marocaine via les patrouilles et l'instauration du système intégré de vigilance extérieure (SIVE) sur les frontières en sont les principales raisons<sup>17</sup>. Cette situation a poussé des militants associatifs à entamé des campagnes de solidarité dans les camps où se réfugient les migrants dans le nord du Maroc. Les réseaux de militants des droits humains ont commencé à s'organiser en fournissant des denrées de première nécessité aux migrants - principalement de l'eau et de la nourriture. Près de 1200 migrants ont été les bénéficiaires de cette campagne informelle dans la forêt de Belyounech entre novembre et décembre 2004<sup>18</sup>.

Le renforcement sécuritaire des frontières sera confirmée par le plan d'action UE-Maroc lancé fin 2004 :

#### 17 Décembre 2004

##### **Adaptation du plan d'action Union Européenne - Maroc**

Le bilan de ces dernières années de politiques migratoires a été dressé dans le Plan d'action UE-Maroc adopté par le Conseil le 17 décembre 2004. Parmi les actions prioritaires prévues par ledit Plan, on trouve "la gestion efficace des flux migratoires, y compris la signature d'un accord de réadmission avec la Communauté européenne"<sup>19</sup>

Une enquête réalisée par l'Association Marocaine d'Études et de Recherches, sur les Migrations en 2007 sur 1000 migrants subsahariens, indique que la durée moyenne de séjour au Maroc pour les migrants est de 2,5 ans. Ces migrants subsahariens se retrouvent dans une escale durable dans les régions du nord et nord-est, les villes de Casablanca, Rabat, Fès, Agadir<sup>20</sup>. Les interceptions de migrants subsahariens par les autorités marocaines sont passées de 24 245 en 2000 à 29 808 en 2005<sup>21</sup> puis ont décliné pour atteindre 16 560 en 2006 et 14 449 en 2007<sup>22</sup> en raison de l'intensification du contrôle sur les frontières marocaines. Cette intensification du contrôle a eu pour conséquence directe l'augmentation de la durée de séjour des migrants en transit au Maroc créant une pression constante sur les enclaves de Sebta (Ceuta) et Melilla.

Cette situation de contrôle accru des frontières va entraîner trois dynamiques contradictoires :

1- La solidarité des organismes de défense des droits humains de la société civile marocaine auprès de la population migrante à travers une aide humanitaire directe dans les endroits de campements et une

documentation systématique des violations des droits<sup>23</sup>.

2- L'augmentation des discours racistes à l'égard des migrants subsahariens à partir de l'année 2004<sup>24</sup> et notamment dans les médias<sup>25</sup>.

3- Les événements dramatiques (blessés et décès) suite à des tentatives de traversée vers Ceuta et Melilla.

#### Automne 2005

##### **Bilan sanglant du drame Ceuta et Melilla**

18 migrants ont trouvé la mort et des centaines d'autres ont été blessés lors des tentatives de franchissement des frontières de Ceuta et Melilla entre le 28 août et le 6 octobre 2005, dans des conditions qui n'ont toujours pas été élucidées, mais qui impliquent autant la police espagnole que marocaine. La recrudescence et la pression des forces de l'ordre marocaines sur les concentrations de migrants aux environs des villes de Ceuta et Melilla, et l'annonce du gouvernement espagnol de l'élévation des clôtures de trois à six mètres aux frontières, sont quelques-unes des raisons qui ont provoqué ces tentatives de franchir les grillages.

Ces actions ont commencé au mois de juin mais la plus importante a eu lieu le 27 septembre à Melilla. Ce jour-là, presque 1 000 personnes ont essayé de franchir la clôture, mais seulement 300 environ y sont parvenus. Par ailleurs, le 29 septembre, cinq personnes sont mortes des suites de blessures par balle pendant une tentative de franchissement de la frontière à Ceuta. Une semaine plus tard, à la frontière de Melilla, six immigrés sont tombés morts sous le feu des forces auxiliaires marocaines. Enfin, plusieurs centaines de personnes ont été blessées par les grillages et les coups des policiers marocains et espagnol.<sup>26</sup>

Le rapport du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme<sup>27</sup>, revient sur les événements de Ceuta et Melilla et les décrivant comme suit :

### Automne 2005

#### Rapport sur l'établissement des faits relatifs aux événements de l'immigration illégale : événements de Ceuta et Melilla

*"Dans la nuit du 28 au 29 septembre 2005, 500 migrants, pour la plupart subsahariens, ont tenté de pénétrer, par force, dans l'enclave de Sebta. Des informations laissent entendre qu'au moins cinq ont été tués, et que les blessés seraient très nombreux. Le gouvernement Zapatero va envoyer l'armée (on a parlé de 500 hommes), tandis que le gouvernement marocain renforcera, pour sa part, le dispositif policier, pour faire face à ce qui va apparaître comme une nouvelle technique migratoire. Le jeudi 6 octobre, des assauts tout aussi massifs vont se produire, cette fois-ci, à Melilla. On évoquera ce coup-ci des tirs dont on ignore l'origine, espagnole ou marocaine. On parlera aussi de 6 morts et de nombreux blessés parmi les subsahariens assaillants."<sup>28</sup>*

(Extrait du rapport)

Suite à ces événements tragiques dû à des dispositifs sécuritaires plus contraignants, la solidarité envers les migrants subsahariens va se développer par la création de nouveaux organismes de la société civile <sup>29</sup> (ex: Le GADEM<sup>31</sup> en 2006 ou L'ARMID<sup>32</sup> en 2009<sup>33</sup>). L'action ne va pas se restreindre à la solidarité et l'aide matérielle aux migrants mais va comprendre les activités de plaidoyer, d'accompagnement juridique<sup>34</sup> et d'organisation d'événements culturels autour de la migration (ex: 1ère édition du festival Rabat Africa organisé en 2007<sup>35</sup> par la Fondation Orient-Occident) . Du côté des médias, de nouveaux journalistes vont faire du travail de terrain et d'investigation sur la situation des migrants subsahariens

pour produire des articles sérieux sur leurs conditions de vie au Maroc<sup>36</sup>.

À partir de 2009, la société civile du nord du Maroc poursuit sa mobilisation dans l'aide aux migrants en les accompagnant dans leur installation en dehors des forêts de Belyounech et de Malabata, dans les quartiers populaires de Tanger : Chouk et Benkira<sup>37</sup>. Dans la même lignée quelques acteurs de la société civile vont durement critiquer la loi 02.03<sup>38</sup> et demander d'annuler sa mise en œuvre puisque les décrets d'application n'étaient toujours pas publiés cinq ans après son vote au parlement. Un mois après la publication du rapport, le décret d'application de la loi est publié au journal officiel.<sup>39</sup>

### 6 Mai 2010

#### Parution au bulletin officiel du décret l'application de la loi 02.03 <sup>40</sup>

À la fin de l'année 2010, la capitale administrative du Maroc va accueillir la première édition du Festival Migrant Scène sous le thème "Regards croisés sur les migrations" organisé par le Gadem. Les deux soirées du festival était une occasion de rencontre entre les marocains et les populations migrantes afin d'échanger et de se rencontrer autour d'activités culturelles, à travers la projection du court-métrage le film "Sin Palabras" d'Othman Naciri et une pièce de théâtre de la compagnie Dabateatr.<sup>41</sup> Les questions de vivre ensemble et de l'intégration des migrants subsahariens ont commencé à émerger dans le travail de la société civile pour encourager le dialogue et la connaissance mutuelle. L'ouverture en 2011 de l'atelier Migrants du monde<sup>42</sup> par la Fondation Orient Occident en faveur des femmes réfugiées, migrantes subsahariennes et marocaines pour l'apprentissage de la broderie et de la couture afin de subvenir à leurs besoins quotidiens en est un exemple<sup>43</sup>.

### Octobre 2011

#### Début du dialogue sur la migration, la mobilité et la sécurité entre l'UE et le Maroc <sup>44</sup>

Le Maroc et l'UE ont initié un Dialogue sur la migration, la mobilité et la sécurité en octobre 2011. Les négociations sur la Déclaration politique du Partenariat pour la mobilité entre l'UE et le Maroc ont été finalisées lors de la visite du Président de la Commission européenne, Jose Manuel Barroso et de la Commissaire Malmström au Maroc le 1er mars 2013.

Du côté des médias, un scandale va créer une forte polémique sur le traitement et la représentation des migrants subsahariens dans le champ médiatique marocain. Le magazine Maroc Hebdo va publier en une du numéro hebdomadaire du 2 au 8 novembre 2012 une image d'une personne noire agrémenté par un titre ouvertement raciste: "Le péril noir"<sup>45</sup>. Le traitement médiatique de la question migratoire dans ce numéro va comporter des propos très racistes et réducteurs, on peut lire : "Des milliers de subsahariens clandestins au Maroc. Ils vivent de mendicité, s'adonnent au trafic de drogue et à la prostitution. Ils font l'objet de racisme et de xénophobie. Ils posent un problème humain et sécuritaire pour le pays...". Ce traitement médiatique ainsi que le développement de politique répressive contre la population migrante dans le nord du Maroc vont mobiliser un nombre important d'acteurs de la migration. Cette pression de la société civile couplée au Dialogue sur la migration, mobilité et sécurité entre l'UE et le Maroc aura notamment pour effet d'instaurer une nouvelle politique migratoire au Maroc en 2013.

### 3-3. Phase 2 (2013 - 2018) : La parenthèse enchantée - de la SNIA en passant par les campagnes de régularisation à l'inévitable "Coûts et blessure"

Suite au développement du dialogue sur la migration, la mobilité et la sécurité entre l'UE et le Maroc du mois d'octobre 2011, un partenariat a été signé à Bruxelles le 07 Juin 2013 entre l'UE et le Maroc. L'un des objectifs de cet accord est de mieux lutter contre les réseaux de trafic de migrants et de traite d'êtres humains et assister les victimes de ces "réseaux criminels". Le Maroc et l'UE se mettent d'accord pour travailler de manière étroite pour assister le Maroc à mettre en place un système national d'asile et de protection internationale. L'UE va favoriser des programmes d'établissement et d'intégration de la population migrante au Maroc dans le but de réduire la pression migratoire sur ses territoires. Cet accord politique, conjugué à une forte pression de la société civile nationale et internationale, va trouver une traduction au Maroc par le lancement de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile. Plusieurs facteurs ont contribué à la parution de la SNIA :

1. La pression de l'UE sur le Maroc pour la protection et le contrôle de ses frontières, ce qui va mener à la signature du partenariat le 7 juin 2013 sur la gestion de la migration entre les deux rives de la méditerranée

2. Le rapport présenté par le CNDH au Roi du Maroc Mohamed VI, sur la situation des migrants intitulé "Etrangers et droits de l'homme au Maroc". Ce rapport appelle : "les pouvoirs publics, les acteurs sociaux et les partenaires internationaux à prendre acte des nouvelles réalités et à agir en commun pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une véritable politique publique protectrice des droits, basée sur la coopération internationale et intégrant la société civile"<sup>46</sup>.



3. La présentation de cinq rapports critiques compilés par des organisations de la société civile locales et internationales sur l'état des droits des migrants au Maroc au Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur familles.<sup>47</sup>

**10 Octobre 2013**

**Création du département ministériel chargé des Affaires de la migration**

Confié au ministère des Marocains résidant à l'étranger, qui a pour mission d'assurer la coordination, la planification et la mise en œuvre et l'évaluation de cette politique.<sup>48</sup>

Tous ces dispositifs et mesures légales allaient dans le sens d'offrir aux migrants et réfugiés des conditions de vie meilleures sur le sol marocain, tout en leur donnant une situation légale et régulière pour pouvoir s'intégrer et rester vivre au Maroc. Le souverain marocain lors de son discours à l'occasion de l'anniversaire de la marche verte en 2013 confirme cette vision en indiquant que le Maroc n'est plus un pays de transit mais de résidence montrant un changement significatif du discours entourant la migration.

**6 novembre 2013**

**Discours royal sur la régularisation à l'occasion du 38ème anniversaire de la marche verte**

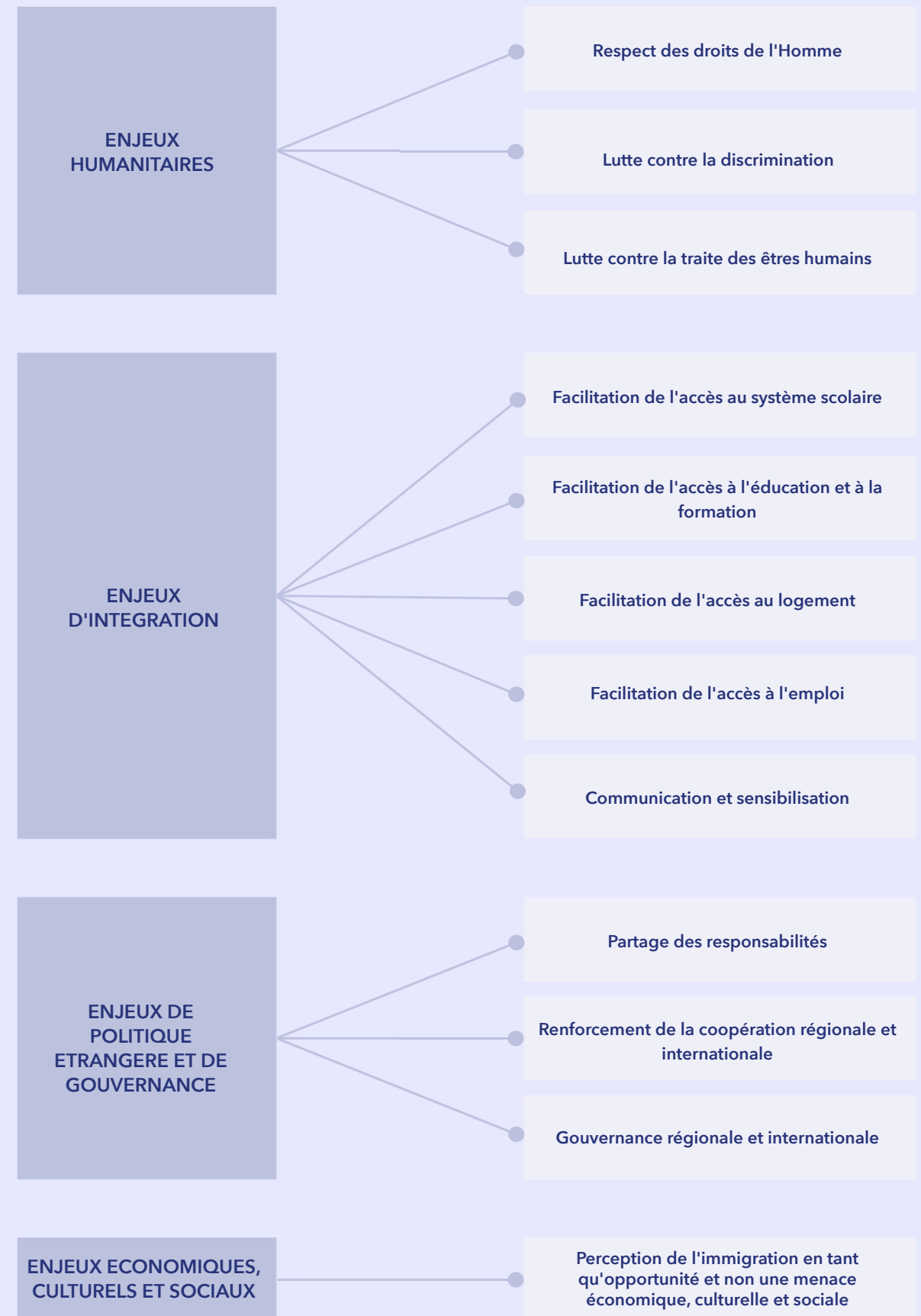
*"Jadis point de passage vers l'Europe, notre pays s'est transformé en destination de résidence."<sup>49</sup>*

Ce nouveau tournant dans l'histoire des migrations au Maroc s'est concrétisé en janvier 2014 avec l'annonce de la première campagne de régularisation et le lancement de la stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile<sup>50</sup>.

**Décembre 2014**

**Lancement officiel de la Stratégie Nationale de l'Immigration et l'Asile<sup>51</sup>**

La Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile apporte de nouvelles réponses aux enjeux stratégiques posés par la question de l'immigration.



Un mois plus tard, le 06 Février 2014, un nouveau drame a lieu à Sebta, lors duquel 15 migrants subsahariens trouvent la mort après l'utilisation de balles de caoutchouc par la garde civile espagnole<sup>52</sup>. L'idée de transit par le Maroc vers l'Europe demeure une obsession pour les migrants malgré la mise en place d'une politique migratoire qui prône l'intégration et une promesse d'obtention d'une carte de séjour. À cet effet, un des acteurs interviewés déclare que :

*“Quand la personne est migrante, elle arrive dans un pays et si l'hospitalité est bien, elle reste, si elle n'est pas bien elle cherche à partir. Donc, il y avait des gens qui ont gagné des cartes de séjour, grâce à la régularisation, que sa Majesté le Roi avait fait en 2014, parmi ces personnes-là, il y a ceux qui sont restés et qui voulaient s'intégrer mais même avec une carte de séjour ils n'ont pas trouvé le travail à cause de la couleur de peau, ils ont abandonné leurs cartes de séjour ici pour rejoindre l'Europe, beaucoup aussi sont morts et beaucoup sont retournés au pays d'origine. [Interview 20]*

En parallèle de cette première campagne de régularisation, la société civile avait commencé à ouvrir des lieux de rencontre, d'échange et de socialisation par le biais de l'action culturelle entre les migrants et les marocains. C'est le cas de l'espace Tabadoul qui a ouvert ses portes en décembre 2013 à Tanger, la création au sein du Gadem du département interculturalité en avril 2014 dédié exclusivement aux activités culturelles et artistiques<sup>53</sup>, ou encore les actions socio-culturelles organisées dans des quartiers populaires de Tanger tel que Boukhalef rendues possible par la création de collectif de migrants subsahariens en 2014<sup>54</sup>. D'autres actions d'accompagnement des migrants au niveau de l'orientation et de l'information vont voir le jour au nord du Maroc, nous pouvons citer l'exemple du “Centre d'information et d'orientation des migrants” à Tétouan<sup>55</sup>.

## Février 2015

### Annnonce des résultats de la première campagne de régularisation

Anis Birou, ministre de la Migration et de la politique africaine, a annoncé le 9 septembre 2015 la régularisation de 18 694 personnes (sans la prise en compte des personnes régularisées dans le cadre des recours). Pour sa part, Driss El Yazami a annoncé en février 2015 que 27 130 demandes ont été déposées auprès des bureaux des étrangers et que 16 180 ont reçu des réponses favorables. Enfin, Charki Draiss, ministre délégué à l'Intérieur a, quant à lui, annoncé lors d'une conférence de presse tenue le 9 février 2015 que 17 916 demandes ont été acceptées sur un total de 27 332 demandes déposées.<sup>56</sup>

Les chiffres officiels de la première campagne de régularisation diffèrent d'une source à l'autre entre les institutions publiques et constitutionnelles. Néanmoins, cette campagne de régularisation n'a pas empêché les logiques d'exclusion des migrants régularisés qui ont continué à souffrir de difficultés à renouveler leur papier et/ou à trouver du travail ou un logement. Un des interviewés déclare que:

*“Les premières cartes de séjour n'étaient pas du tout facile à obtenir, c'est toujours difficile et même aujourd'hui, (...) généralement tous les étrangers ont les mêmes difficultés, mais un peu de difficultés de plus pour les subsahariens parce que ce n'est pas les mêmes papiers et ce n'est pas la même procédure”. [Interview 27]*

## Février 2015

### Démantèlement des camps de Gourougou à Nador

*“Au lendemain de l'annonce faite par le ministre de l'Intérieur de la fin de l'opération de régularisation, des opérations de démantèlement musclées ont été effectuées dès le 10 février 2015 dans le nord du Maroc (principalement dans les forêts de Gourougou et les environs de Nador) menant à l'arrestation de plusieurs centaines de migrants en situation irrégulière. D'après les autorités, ces opérations poursuivaient deux objectifs : “libérer des mains des trafiquants d'êtres humains plusieurs migrants, notamment des femmes et enfants ” et “évacuer tous les endroits squattés par les migrants qui planifient d'organiser des tentatives d'émigration irrégulière.”<sup>57</sup>*

Malgré la régularisation de plusieurs milliers de migrants en 2015, les militaires marocains ont procédé à un raid dans les forêts entourant l'enclave espagnole de Melilla, arrêtant environ 1200 personnes, par la suite déplacées vers le centre et le sud du Maroc<sup>58</sup>. Cette violence a persisté dans le nord du Maroc avec des affrontements entre des citoyens marocains et des migrants subsahariens dans le quartier Boukhalef à Tanger en juin 2015<sup>59</sup>. Ces événements tragiques sont souvent causés par le manque de lieux, d'espaces et de rencontres d'échange entre les communautés marocaine et subsaharienne. Ils sont aussi dû à l'alimentation d'un climat de peur et de méfiance entre les différentes communautés instaurées dans les quartiers à forte concentration de population migrante. Ils sont aussi le signe de l'échec des politiques d'intégration censées prévoir des centres d'accueil et d'orientation pour les migrants pour un accompagnement dans leurs démarches d'intégration.

Un mois après les événements de Boukhalef, les autorités locales de la ville de

Tanger ont interdit la représentation d'une pièce théâtrale intitulée “B7al B7al” (tous pareils) qui faisait l'objet d'une tournée nationale au Maroc et dont le sujet traitait de la question migratoire au Maroc entre racisme, intégration et inclusion sociale<sup>60</sup>. Cette tournée dont l'objectif était de créer un espace d'échange<sup>61</sup> - à travers le théâtre de rue - entre les marocains et subsahariens et d'ouvrir le débat public sur les questions migratoires est d'abord interdite à Nador et ensuite au niveau national par les autorités locales marocaines.

Pour réduire cette exclusion sociale et renforcer l'intégration des migrants subsahariens, la société civile a intensifié ses efforts pour consolider le lien social entre marocains et subsahariens par le biais d'activités de ce qu'on va nommer le “vivre ensemble<sup>62</sup>”. Un projet de caravane contre le racisme dans les écoles d'enseignement primaire et secondaire de la Région Tétouan-Tanger - Al Hoceima va voir le jour en 2015, dont le but est qu'un migrant puisse discuter avec les élèves de sa trajectoire de vie et entamer un débat sur son vécu au Maroc<sup>63</sup>.

26 Octobre 2015

**La Commission nationale de recours adopte de nouvelles mesures permettant de régulariser 92% des étrangers ayant déposé des demandes de régularisation**

A cette occasion, une convention a été signée par MM. les ministres de la Santé, de l'Intérieur, de l'Economie et des Finances et le ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration. Cette convention garantit aux immigrés réguliers et réfugiés une couverture médicale de base et l'accès aux soins de santé similaires au panier de soins du régime d'Assistance Médicale RAMED en conformité avec les exigences applicables en vertu de ce système. La commission a ensuite délibéré sur les 8644 ayant reçu un avis défavorable au niveau des commissions provinciales chargées de l'examen des demandes de régularisation.<sup>64</sup>

Après une tentative dramatique de passage de la frontière au nord du Maroc le 25 décembre 2015, une convention a été signée avec les trois hôpitaux de la préfecture Tetouan, Mdiq et Fnideq. Cette convention a pour but l'accueil des migrants pour les consultations, les interventions, les opérations et l'accouchement en partenariat avec l'association "Manos solidarias" qui prend en charge le matériel et la franchise d'urgence<sup>65</sup>. Selon notre interviewé, les hôpitaux de Tétouan sont les seuls à accueillir gratuitement des migrants à ce jour<sup>66</sup>. Le refus de l'accès aux hôpitaux et le droit à la santé supposément gratuite pour les migrants ne distingue pas entre migrant régulier et irrégulier puisque les centres de soin du nord - à l'exception de Tétouan - exigent un paiement en cas d'intervention. L'enquête menée dans le cadre du livre "Migrations au Maroc : l'impasse ?" illustre cette question en revenant sur l'histoire de l'accouchement de Aissatou<sup>67</sup>, jeune mère

sénégalaise. Elle s'est fait refuser l'accès aux hôpitaux de Casablanca et a fini par accoucher à la polyclinique de la CNSS pour un coût de 8 000 dirhams. Ceci est dû comme le raconte sa copine Janette :

*"En fait, ma copine va accoucher, mais aucun hôpital ne veut d'elle. On nous promène depuis ce matin, d'un service à l'autre de Hay Hassani à Ibn rochd, personne ne veut s'en occuper sous prétexte qu'elle n'a pas de papiers"*<sup>68</sup>.

Pendant l'année 2016, on assiste à un développement des recherches et des études sur les migrations au Maroc. On note la création du centre Ibn Batouta à Tanger pour les recherches et les études dans le développement local<sup>69</sup>, d'une Étude sur la migration espagnole et subsaharienne à Tanger par l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations et la Fondation Population, Migration et Environnement<sup>70</sup>. Une étude sur "Les migrations subsahariennes au Maroc : enjeux d'une migration de résilience"<sup>71</sup> publiée et financée par la fondation Konrad Adenauer Stiftung, ainsi qu'une étude intitulée " L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration" parue en 2017 et commanditée par la Fondation Heinrich Boll. Un des interviewé nous indique la genèse d'un de ces projets de recherche montrant l'intérêt pour les questions migratoires de la part de bailleurs de fond internationaux :

*"En 2016, on a eu un fond assez intéressant par rapport au fond de la Fondation qui nous a permis de faire une recherche faite par des chercheurs en master et en doctorat en collaboration entre le think thank Rabat Social Studies Institute et l'Université Moulay Ismail de Meknès[...] , on a essayé de sortir avec des recommandations et de les présenter à des décideurs politiques marocains [Interview 7] .*

Plusieurs fondations européennes ont investi des budgets dans la recherche académique pour mieux comprendre et analyser la situation de la migration au Maroc

et les conditions des migrants subsahariens en transit entre le Maroc et l'Europe ou en résidence partielle ou permanente au Maroc. C'est ce que nous apprend un des interviewés sur le financement des recherches et études sur les migrations :

*"Nous avons mené 4 études sur le sujet, puis j'ai travaillé sur la migration des cerveaux dans des rapports de recherche. Toutes ces recherches sont financées par des organismes étrangers, que ce soit l'Union Européenne ou des bailleurs de fonds internationaux [Interview 26].*

2016/2017

**Deuxième campagne de régularisation**

Le 12 décembre 2016, le roi Mohammed VI annonçait le lancement d'une nouvelle campagne de régularisation de migrants sans papiers. La deuxième après une première opération exceptionnelle en 2014, qui avait permis la régularisation de 25 000 migrants. Le 8 mars dernier, l'ex-ministre chargé de la migration, Anis Birrou, révélait que 18.281 demandes de régularisation d'étrangers en situation irrégulière avaient été déposées au niveau national<sup>72</sup>.

Des statistiques sur l'opération de régularisation ont été fournies par le MCMREAM<sup>73</sup>. Celles-ci portent à 23 096 le nombre des cartes d'immatriculation délivrées sur un total de 27 649 demandes de régularisation. En croisant les données fournies par le CNDH (plus de 27 000 demandes déposées et un taux de régularisation de 92 %), on peut déduire que ce sont plus ou moins 25 000 personnes qui ont été régularisées, soit davantage que le chiffre annoncé par le MCMREAM.<sup>74</sup>

28 400 dossiers déposés de 113 nationalités (entre le 15/12/2016 et 31/12/2017) le taux de régularisation a dépassé 90% selon le CNDH<sup>75</sup>.

A la date du 5 octobre 2017, 24 367 demandes de régularisation ont été déposées par des migrants en situation irrégulière dans 70 provinces et préfectures du Royaume. Ces demandes ont été déposées principalement par des ressortissants du Sénégal (24%), de Côte d'Ivoire (18%), de Syrie (7%), de Guinée Conakry (6%) et du Cameroun (6%). Les demandes rejetées sont examinées par la Commission nationale de recours présidée par le Conseil national des droits de l'homme.<sup>76</sup>



À nouveau, comme lors de la première campagne, le problème des chiffres et des sources sur la deuxième opération de régularisation diffèrent d'une entité publique à l'autre entre les informations communiquées par le CNDH, le Ministre chargé de la migration et les médias. Des questions se posent sur le processus de traitement des dossiers et sur la politique migratoire du Maroc en général<sup>77</sup>.

Au cours de l'année 2017, des acteurs opérant dans le cadre des activités de vivre ensemble ont continué à développer des projets autour de la migration à travers l'outil artistique afin de créer des espaces de rencontres et d'échanges entre les populations marocaines et subsahariennes. En exemple, nous pouvons citer l'exposition d'installation vidéo sur la migration au Maroc en partenariat avec le Gadem<sup>78</sup>, ainsi que l'organisation de la première édition du carrefour de la migration par la fondation Heinrich Boll et le HCR<sup>79</sup>.

21 juin 2018<sup>80</sup>

### Lancement du programme Hijra wa himaya (Unicef-FOO-Union Européenne)

Le projet cible les enfants migrants au Maroc (estimés à 10% de la population migrante, dont 35% sont des filles) et prévoit de faire bénéficier 2.000 enfants migrants accompagnés et non accompagnés - dont notamment les victimes de traite, des services qui seront renforcés au niveau des régions cibles: l'Oriental et Tanger, Tétouan et Al Hoceima. Le projet prévoit aussi des actions directes de renforcement qui vont concerner les assistants sociaux, les professionnels de santé, les enseignants, les agents de la sûreté, les professionnels de la justice et les acteurs de la société civile.<sup>81</sup>

En septembre 2018, un rapport critique intitulé "Coûts et blessures" publié par le Gadem dénoncent avec preuves à l'appui les opérations des forces de l'ordre menées dans le nord du Maroc entre juillet et septembre 2018. Cette opération répressive va entraîner l'arrestation de plus de 6500 personnes<sup>82</sup> - dont des femmes et des mineurs - qui seront déplacés de force vers le sud du pays. La réaction des autorités au rapport signale la fin d'une "parenthèse enchantée" par le lancement de la SNIA jusqu'à la deuxième campagne de régularisation. A cet effet, le Festival Migrant'scène organisé par le Gadem<sup>83</sup> à Tanger va être interdit en novembre 2018 et plus jamais organisé depuis<sup>84</sup>. Les logiques répressives vis-à-vis de la société civile reviennent en force enterrant la dynamique instaurée après la SNIA<sup>85</sup>. En parallèle, le Maroc accueillera à Marrakech la conférence pour l'adoption du pacte mondial des migrations sûres, ordonnées et régulières sous l'égide des Nations Unies. La société civile ne manquera pas de pointer la contradiction entre une politique répressive vis-à-vis des migrants au Maroc et le discours officiel plaçant le Maroc comme "champion africain de la migration."<sup>86</sup> La fin de la parenthèse enchantée indique bien la nouvelle prise en compte de la question migratoire marocaine prise en étau entre des intérêts diplomatiques pour renforcer son poids politique au niveau africain et mondial et les nécessités des politiques internes de contrôle du mouvement des migrants.

11-12 Décembre 2018

### Conférence intergouvernementale pour l'adoption du pacte mondial sur les migrations sûres, ordonnées et régulières accueillie par le Royaume du Maroc à Marrakech<sup>87</sup>

L'objectif de cette conférence est d'adopter officiellement le Pacte mondial sur les migrations, comme se sont engagés les États Membres des Nations Unies le 13 juillet 2018. Néanmoins, le pacte n'est pas contraignant et selon Mehdi Alioua, enseignant chercheur spécialiste des questions migratoires : «Au lieu de renforcer des droits, le texte du Pacte répète des grandes valeurs qui existent déjà ailleurs dans différents textes internationaux».<sup>88</sup>

### 3-4. Phases 3 (2019 - 2022) : COVID, Intégration ou renouvellement de la carte de séjour ?

Un certain nombre d'études ont été publiées durant l'année 2020 permettant d'enrichir la connaissance autour du phénomène de la migration. Ces études intéressent à la fois les décideurs politiques, les universitaires et les chercheurs, ainsi que l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine de la migration et de l'asile, comme on peut le lire sur le quatrième rapport de la SNIA<sup>89</sup>. Par ailleurs, Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a pu accréditer neuf formations de master et de doctorat - dans des filières traitant du sujet de la migration et de l'asile<sup>90</sup>. L'intérêt des étudiants et chercheurs avait commencé dès 2016, comme l'indique une des personnes interviewées :

*"Suite à mon master, j'ai commencé mon parcours professionnel en 2016 quand j'ai commencé à travailler un peu sur la migration, j'ai travaillé dans le conseil comme chargée d'étude. Ensuite, j'ai enchaîné avec une thèse en*

*2016 [...] j'ai mené une thèse sur les migrantes subsahariennes au Maroc à Casablanca, et je travaille plus précisément sur les facteurs qui influencent l'intégration des migrantes subsahariennes à Casablanca, il s'agit notamment d'une catégorie de migrantes, ce sont les commerçantes qui travaillent dans deux espaces commerciaux "Souk namoudaji" de l'ancienne Médina qui est communément appelé "marché sénégalais", et je travaille encore sur un autre marché "Souk Hay Hassani" à boulevard Afghanistan [Interview 25]".*

La question de l'intégration a toujours été un point crucial dans la politique migratoire au Maroc, que cela soit en lien avec la recherche académique comme c'est le cas de la thèse de notre interviewée ou en termes d'espace de rencontre comme lieu d'intégration et de socialisation. Le travail de la société civile remplit ce rôle de création des espaces de rencontre puisqu'on remarquera en mars 2020, l'ouverture d'un nouveau lieu de rencontre "Tatmin" à Rabat qui prône la diversité culturelle et les échanges interculturels entre marocains et subsahariens<sup>91</sup>. Cette ouverture a malheureusement coïncidé directement avec la propagation du virus du Covid-19 et de la période de confinement au Maroc. Par ailleurs, la situation de solidarité avec les populations migrantes se modifie pour plusieurs raisons :

1. Fermeture des frontières aériennes, terrestres et maritimes entre les pays, ce qui va créer des obstacles à la circulation des migrants au niveau local ;
2. La rareté des opportunités de travail et d'acquisition de ressources de subsistance pour les populations migrantes ;
3. Difficulté de recevoir des aides et donations des particuliers, dans un contexte de peur lié à la propagation du virus.

Tous ces facteurs vont appuyer la précarité et la vulnérabilité des migrants sur le sol marocain et intégré une nouvelle génération de personnes solidaires avec les migrants, comme nous l'indique notre interviewé :

*“Je n’ai jamais travaillé dans le domaine et en fait moi, j’ai commencé donc vraiment suite à l’appel du père Daniel quand il a demandé des bénévoles pour l’aider à servir les personnes en situation de migration qui étaient vraiment démunis pendant le confinement. Et c’est à ce moment-là (...) donc je m’occupais de l’accueil, de toute la gestion (...) donc c’est vraiment par expérience que je suis arrivé là et voilà je trouve que c’est la plus grande satisfaction qu’on puisse avoir ; c’est d’aider les gens”* [Interview 13].

À cause du Covid-19 et de la fermeture des lieux de rencontres entre marocains et subsahariens, quelques actions ont été organisées en ligne pour offrir des espaces d’échanges et d’expression, comme la 4ème édition du e-carrefour de la migration organisé par la Fondation Heinrich Boll sous le thème “Paroles aux migrant.e.s”<sup>92</sup>.

Pour mieux comprendre la solidarité avec les migrants et la perception des internautes du sujet de la migration, nous avons procédé à une ethnographie digitale d’une page Facebook titrée “Migrapress”. Nous avons réalisé une étude de cas, à partir d’un suivi et d’une veille permanente - par l’équipe de recherche - des activités, des publications et du feedback des abonnés et followers de cette page, entre la mi-mars et la mi-juillet 2022. Le but est de comprendre le discours médiatique sur les migrations Maroc et la réalité de la pratique journalistique spécialisée, à travers la technique d’analyse du contenu des publications de la page et la mesure dans laquelle les objectifs aspirés par les groupes cibles sont atteints. Rajoutant à cela, les données quantitatives et qualitatives de la page pour confronter le discours et la pratique.

## Étude de cas: Page Facebook “Migrapress”

Migrapress est une page Facebook, dédiée à fournir des informations et des données sur les phénomènes de la migration et d’asile vers et depuis le Maroc avec une approche analytique objective et professionnelle. Elle a été créée en mars 2021 et est suivie par plus de 1 623 personnes<sup>93</sup> avec un total de plus de 1 268 likes<sup>94</sup>.

Depuis son lancement, le 24 mars 2021, toutes ses publications ont traité des questions de la migration et de l’asile. Les informations partagées s’articulent sur les articles de presse du journaliste fondateur de la page, les informations, les blogs sur des événements et des sujets courants ainsi que des rencontres et séminaires (à distance) sur la base d’analyses et d’enquêtes avec des spécialistes du domaine.

Le fondateur et administrateur de la page de presse sur la migration, estime que sa création remonte à la période Covid. Cela découle d’une ambition antérieure de créer un site médiatique spécialisé sur les questions de la migration et de l’asile mais il a été contraint par des obstacles techniques, financiers et de ressources humaines pour pouvoir donner jour à son projet de site web médiatique. C’est pourquoi, il a créé une page sur Facebook suite à la suggestion d’un de ses amis. Il considère que “Migrapress” traite de l’ensemble des migrations (la migration des marocains, la migration des mineurs, le retour forcé, la déportation, les mineurs isolés subsahariens...) d’une façon objective, professionnelle et de qualité, sur la base de l’analyse des données et des faits et du traitement des chiffres et des sources. L’objectif primordial pour lui, est de transmettre l’idée au citoyen lambda que le migrant ne constitue pas une menace ou un danger et d’essayer d’apporter une explication sur les raisons de son déplacement au Maroc. C’est pour cette raison qu’il a choisi la langue arabe dans sa communication et dans les webinaires organisés et diffusés sur la page.


Nous avons remarqué que “Migrapress” partage ou repartage des articles en français alors qu’il ne reçoit pas beaucoup d’interaction des abonnés. Par contre, depuis le lancement des webinaires (en arabe) sur des questions liées à la migration et à l’asile, la page a gagné en termes d’abonnés et de vues<sup>95</sup>. Nous avons constaté aussi qu’à partir de mai 2021, la page a introduit de nouvelles pratiques et techniques pour la tenue de webinaires, en partenariat avec la plateforme “papiers pour tous”<sup>96</sup>.

La différence entre les rencontres à distance (phase 1 : mai 2021 et février 2022) et les webinaires (phase 2 : mars et juin 2022), c’est que les rencontres à distance réunissaient plusieurs spécialistes (acteurs associatifs, chercheurs...) sur un sujet précis, exemple : traite



humaine ou réfugiés...Quant aux webinaires, ils étaient en lien avec les sujets d'actualités comme des parutions de livre sur la migration ou des rapports traitant des questions migratoires ou des faits récents (événements de Melilla du 24 juin 2022). Ces webinaires connaissent -assez souvent- la participation d'un seul invité, contrairement aux rencontres à distance.

Cependant, ce qui est perceptible dans l'intégralité de ces webinaires, c'est le recours aux mêmes invités pour différentes thématiques en lien avec les migrations. Ces spécialistes vont débattre de la traite d'êtres humains, aux enfants d'immigrés non-accompagnés, aux problèmes d'asiles et des réfugiés sans laisser de place à d'autres ou encore aux migrants pour venir raconter leurs histoires ou trajectoires voire leurs succès au Maroc. Ce sont aussi des sujets qui permettraient de "communiquer". L'idée - comme cité plus haut - est que le citoyen lambda puisse savoir et comprendre davantage les raisons de la migration de ces personnes et de rapprocher et d'analyser l'information qui émane de plusieurs canaux (médias, réseaux sociaux, entourage et d'en faire sa propre conclusion.

 <https://www.facebook.com/profile.php?id=100070559732708>

17 Mai 2021

### Crise diplomatique entre le Maroc et l'Espagne<sup>97</sup>

Au printemps 2021, quelque 8 000 migrants ont traversé la frontière en une seule journée. À l'époque, on a supposé que les gardes marocains avaient fermé les yeux pour les laisser passer. L'incident a entraîné une grave crise diplomatique entre l'Espagne et le Maroc, incitant le gouvernement espagnol à envoyer des renforts à ses frontières.

Au moins 6 000 migrants ont atteint l'enclave espagnole de Ceuta en provenance du Maroc voisin, un nombre record en une seule journée, selon les autorités espagnoles.

Selon eux, les migrants - dont environ 1 500 mineurs - ont contourné à la nage les barrières frontalières qui s'avancent dans la mer ou les ont franchies à pied à marée basse. Ils seraient pour la plupart originaires du Maroc. L'Espagne affirme avoir déjà renvoyé quelque 1 500 personnes, mais pas les mineurs.<sup>98</sup>

En septembre 2021, le Haut-Commissariat au Plan publie une enquête<sup>99</sup> sur "La migration forcée au Maroc" et qui couvre un échantillon de 3 000 migrants répartis en 2 200 migrants régularisés ou en situation irrégulière et 800 réfugiés ou demandeurs d'asile. Les principaux résultats relèvent que :

1. Plus des deux tiers des migrants (71,6%) affirment être en situation irrégulière et environ le quart des migrants au Maroc (28,4%) ont déclaré être en situation régulière, 24% ont le statut de réfugiés (21,6% auprès du HCR et 2,4% auprès du gouvernement marocain) et 12,3% sont des demandeurs d'asile

2. Pour communiquer avec les marocains dans leur vie quotidienne, le français demeure la principale langue utilisée par les

migrants, à raison de 62,3%

3. Parmi l'ensemble des migrants régularisés ou en situation irrégulière, 16,7% sont originaires de la Côte d'Ivoire, 15,9% du Sénégal, 13,2% de la Guinée, 10,1% de la République Démocratique du Congo, 8,7% du Cameroun, 4,9% du Mali, 2,3% de la République de Centrafrique et 15,1% d'autres pays africains

4. La durée moyenne de séjour dans ces pays de transit s'élève globalement à 25 mois

5. Parmi l'ensemble des migrants actifs occupés au Maroc, 57,2% exercent un emploi à titre permanent

D'un autre côté, la majorité des migrants demeure en situation irrégulière malgré les deux campagnes de régularisation. Même les étudiants et les salariés en situation régulière peinent à renouveler leur carte de séjour à cause de la lenteur et la lourdeur des procédures administratives comme nous le précise une des personnes interviewées pourtant une figure publique très active, reconnue et parfaitement intégrée de la scène culturelle casablancaise :

*"C'est toujours difficile avec les démarches notamment avec les papiers qu'ils te demandent et tout, t'as jamais tous les papiers qu'ils demandent sur la liste. Il y a toujours des allers/retours qui vont te faire perdre des cours en tant qu'étudiant. Tu vas perdre 2 ou 3 jours de cours parce que tu vas venir le premier jour, ils vont te dire qu'il te reste un papier à ramener, tu vas le ramener ils vont te dire qu'il y a un deuxième papier et puis à l'époque on devait se rendre jusqu'à Rabat pour faire le casier judiciaire. Tu arrives, on te dit que la photocopie du passeport n'est pas claire, il te manque un papier, donc tu pars 3 ou 4 jours et tu perds tes cours pour déposer les papiers [interview 27]"*

24 Juin, 2022

### **Drame de Melilla, la tragédie au poste frontalier de Barrio Chino**

Au début du mois de juin et après le rassemblement de près de 1500 migrants sur les hauteurs des campements Lakhmis akdim et Bekoya. L'usage de drones et d'agents sur place a été utilisé par les autorités pour contrôler les effectifs et les déplacements quotidiens des migrants. Pendant 18 jours, les attaques étaient presque quotidiennes pour essayer de déloger les migrants. Contrairement à la période précédente pendant laquelle les forces auxiliaires étaient les seules forces mobilisées sur le terrain pour l'attaque des campements, cette fois-ci toutes les catégories ont été mobilisées, à savoir la gendarmerie, la police mobile en plus des forces auxiliaires et des agents d'autorité sous la supervision et la participation personnelle du Gouverneur de Nador et des commandants de la gendarmerie et des forces auxiliaires.<sup>100</sup>

Le vendredi 24 juin 2022, à la suite d'une importante tentative de passage des barrières de l'enclave espagnole de Melilla au Nord du Maroc, plus d'une centaine de personnes ont été blessées et entre 27 et 35 personnes - selon les sources - sont mortes des suites de leurs blessures. Aucun bilan officiel n'a pour le moment été communiqué et les organisations de la société civile ne parviennent à obtenir aucune information sur l'identité et la nationalité des personnes décédées.<sup>101</sup>

Le nombre de décès et de blessés diffère selon les sources officielles (CNDH) et la société civile (AMDH). La fermeture des frontières, les politiques migratoires de l'UE et les questions de traite des êtres humains provoquent incessamment et depuis plus de 30 ans le décès de plusieurs personnes - hommes, femmes et mineurs. L'événement tragique de Barrio Chino fait suite au rétablissement des contrôles drastiques

aux frontières après la normalisation des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Espagne. Cette situation a entraîné un retour accru des contrôles conjugué à l'arrivée d'une population nouvelle de migrants au Maroc. Après avoir accueilli la conférence intergouvernementale pour adopter le "Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières" en décembre 2018, le Maroc et l'Espagne se placent du côté des pays signataires du pacte dont certains objectifs favorisent de "sauver des vies" et de "gérer les frontières de manière intégrée, sûres et coordonnée"<sup>102</sup>.

Le discours public suite à cette tentative de passage dépeint des migrants manipulés par des « réseaux de passeurs » criminels suivant une trajectoire depuis les territoires libyens en passant par l'Algérie. Ces discours ont été repris à l'unanimité par la presse marocaine et internationale. Pourtant, un rapport de l'AMDH et du Médias Ennass.ma a prouvé l'incohérence de cette théorie du réseau de passeur. Ils ont démontré que ce que l'État Marocain a appelé « route des passeurs » à travers les territoires libyens et algériens est la trajectoire normale de la migration existante depuis au moins le début du nouveau millénaire. Ils vont par la suite montrer que la tentative de passage forcée vers Barrio Chino provient d'un ensemble d'événements ayant eu lieu dont un harcèlement policier constant contre la population migrante dans la forêt de Gourougou au large de Nador. Ce harcèlement policier fait suite à la reprise des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Espagne suite à un différend ayant duré 3 ans. Le journal Le Monde<sup>103</sup> sortira une enquête sur cet événement sanglant en démontrant l'ampleur de la répression subie par les migrants remettant en cause le discours officiel sur la prééminence des passeurs. Le discours des passeurs au-delà de servir un discours d'État et de justifier une répression représente surtout une incohérence quant aux trajectoires migratoires et les réseaux de solidarité y attendant.

### **De l'analyse de ces trois phases apparaît un schéma type de politique migratoire qui se répète sur les trois phases :**

Au début une forte pression migratoire a lieu sur les territoires du nord du Maroc et du sud de l'Espagne. Des politiques répressives sont mises en place pour contenir cette migration, des accords sont signés avec l'Union Européenne pour réduire les arrivées des migrants sur les territoires européens, les politiques se félicitent de la gestion des flux migratoire - blocage des arrivées en Europe - entraînant une pression sur le territoire marocain - provocation de la solidarité et du racisme à l'égard des migrants - puis cette pression entraîne des tentatives de passage désespéré résultant sur des drames cycliques. Suite aux drames, des commissions d'enquête sont mises en place, les discours et les politiques s'orientent vers une vision plus humaniste de la question migratoire, des efforts sont fournis jusqu'à la prochaine crise migratoire.

Dans ce cas de figure, qui prendra la responsabilité des décès des victimes de Melilla ? Faudrait-il une énième convention ou pacte sur la traite des êtres humains et la gouvernance migratoire pour stopper ces drames ?

Ces questions restent en suspens au lendemain d'un nouvel incident ou drame migratoire qui ouvrira, selon notre hypothèse, un nouveau cycle de déclaration d'intention et de politique publique concernant la migration. Suite à ce drame, l'Union Européenne et le Maroc ont signé un pacte de coopération prévoyant le déploiement d'un programme sur 5 ans financé à hauteur de 500 millions d'euros.<sup>104</sup>





62. Plusieurs auteurs et écrivains franco-maghrébins -Tahar Benjelloun, Assia Djebar, Abdelkebir Khatibi, Abdelwahad Meddeb et Albert Memmi - ont travaillé et développé ce concept qui pour eux est en lien avec la diversité, l'identité plurielle, la coexistence pacifique...Moha Ennaji, Jean-Marie Simon, Vivre ensemble au Maroc, 2018, p.8.
63. Interview 12
64. <https://www.cndh.org.ma/fr/communiqués/migration-la-commission-nationale-de-recours-adopte-de-nouvelles-mesures-permettant-de>
65. Interview 12
66. Ibid
67. <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200208-maroc-accoucher-casablanca-enfer>
68. Fawda Islah "Aissatou ou l'enfer d'un accouchement à Casablanca", Dans "Migrations au Maroc : l'impasse ? ", Éditions En toutes lettres, collection enquêtes, novembre 2019, p.83.
69. Interview 3
70. [https://www.academia.edu/38873319/Espace\\_imagin%C3%A9\\_espace\\_v%C3%A9cu\\_et\\_espace\\_n%C3%A9goci%C3%A9\\_parcours\\_crois%C3%A9s\\_des\\_migrations\\_espagnoles\\_et\\_subsahariennes\\_%C3%A0\\_Tanger](https://www.academia.edu/38873319/Espace_imagin%C3%A9_espace_v%C3%A9cu_et_espace_n%C3%A9goci%C3%A9_parcours_crois%C3%A9s_des_migrations_espagnoles_et_subsahariennes_%C3%A0_Tanger)
71. [https://www.kas.de/c/document\\_library/get\\_file?uuid=5757725d-390b-3cbf-1151-999a9653f572&groupId=252038](https://www.kas.de/c/document_library/get_file?uuid=5757725d-390b-3cbf-1151-999a9653f572&groupId=252038)
72. [https://telquel.ma/2017/04/17/deuxieme-campagne-regularistaion-migrants-en-on\\_1543585](https://telquel.ma/2017/04/17/deuxieme-campagne-regularistaion-migrants-en-on_1543585)
73. Ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la migration
74. Sara Benjelloune, "Chapitre I : Nouvelle Politique Migratoire Et Opérations De Régularisation. Dans "La Nouvelle Politique Migratoire Marocaine." La nouvelle Politique Migratoire", 2017, p.51.
75. Moha Ennaji, Jean-Marie Simon, Vivre ensemble au Maroc, 2018, p.103
76. [https://marocainsdumonde.gov.ma/ewhatisi/2018/03/POLITIQUE-NATIONALE\\_Rapport-2017.pdf](https://marocainsdumonde.gov.ma/ewhatisi/2018/03/POLITIQUE-NATIONALE_Rapport-2017.pdf)
77. Voir Blogpost : Chiffres des campagnes de régularisation au Maroc : entre ambiguïté et ambivalence
78. Interview 14
79. Interview 7
80. <https://www.unicef.org/morocco/communiqu%C3%A9s-de-presse/hijra-wahimaya-les-droits-des-enfants-migrants-auc%C5%93ur-de-la-politique>
81. <http://marocainsdumonde.gov.ma/ewhatisi/2019/01/Coop%C3%A9ration-et-partenariats-internationaux.pdf>
82. [https://gallery.mailchimp.com/66ce6606f50d8fd7c68729b94/files/a727e61b-bcdc-46e1-b3f5-bb9e3c8e8d01/20180927\\_GADEM\\_Cou\\_ts\\_et\\_blessures.pdf](https://gallery.mailchimp.com/66ce6606f50d8fd7c68729b94/files/a727e61b-bcdc-46e1-b3f5-bb9e3c8e8d01/20180927_GADEM_Cou_ts_et_blessures.pdf)
83. Interview 5
84. <https://www.gadem-asso.org/le-gadem-denonce-linterdiction-illegale-du-festival-migrantscene-tanger>
85. "Since August 2018, Moroccan police forces had been arresting and dispersing migrant people living in the North of Morocco, not only in forest camps, but also in Tangier and, at times, also in Casablanca and Rabat" Gazzotti p.21
86. <https://www.jeuneafrique.com/683791/societe/pacte-de-marrakech-sur-les-migrations-le-maroc-champion-africain-de-la-migration/>
87. <https://www.un.org/fr/conf/migration/about-conference.shtml>
88. <https://www.jeuneafrique.com/683791/societe/pacte-de-marrakech-sur-les-migrations-le-maroc-champion-africain-de-la-migration/>
89. <https://marocainsdumonde.gov.ma/ewhatisi/2021/10/Rapport-2020-5-10-VF.pdf>
90. Voir annexe 7 : Liste des établissements universitaires accrédités pour les formations sur la migration et l'asile
91. Interview 19
92. <https://ma.boell.org/fr/e-carrefour-de-la-migration-paroles-aux-migrantes>
93. Chiffre de juillet 2022, début 2023 le nombre d'abonnés est passé à 1 900 personnes
94. Chiffre de juillet 2022, début 2023 le nombre likes est passé à 1 400 likes
95. Voir Annexe 8 : Evolution des nombres de vues de la page Facebook "Migrapress" des rencontres à distance entre mai 2021 et février 2022 (Phase 1)
96. Voir Annexe 9 : Evolution des nombres de vues de la page facebook "Migrapress" des webinaires entre mars et 2022 juin (Phase 2)
97. <https://www.bbc.com/afrique/monde-61532691>
98. <https://www.bbc.com/afrique/https://www.bbc.com/afrique/monde-57157945>
99. [https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration\\_t22402.html](https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration_t22402.html)
100. <https://amdh.org.ma/img/upload/contents/fichiers/c00c39fdb276362432fee8f4636d1a7.pdf>
101. <https://www.gadem-asso.org/drame-sans-precedent-a-la-frontiere-de-melilla/>
102. Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, 19 décembre 2018, Nations Unies, p.7 (<https://undocs.org/fr/A/CONF.231/3>)
103. [https://www.lemonde.fr/international/video/2022/11/29/morts-de-dizaines-de-migrants-a-melilla-ce-qu-il-s-est-vraiment-passe-a-la-frontiere-entre-l-espagne-et-le-maroc\\_6152186\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/video/2022/11/29/morts-de-dizaines-de-migrants-a-melilla-ce-qu-il-s-est-vraiment-passe-a-la-frontiere-entre-l-espagne-et-le-maroc_6152186_3210.html)
104. [https://www.lopinion.ma/Maroc-UE-500-millions-d-euros-pour-faire-barrage-aux-harragas\\_a30478.html](https://www.lopinion.ma/Maroc-UE-500-millions-d-euros-pour-faire-barrage-aux-harragas_a30478.html)

# 04.

## Typologie, trajectoires et valeurs morales de l'engagement d'acteurs de l'aide à la migration

Quels discours et pratiques concurrentes autour des valeurs morales telles que la protection humanitaire sont mobilisés dans les actes de solidarité avec les migrants au Maroc ?.

Dans le cadre de cette étude qui commence en Janvier 2022, nous nous sommes intéressés à différents profils d'acteurs dans le domaine des migrations. 28 entretiens ont été menés avec des personnes vivant à Rabat, Kenitra, Casablanca, Tanger, Tétouan, Martil, Meknès, Agadir et Al Hoceima.

Dans la partie qui suit, nous allons essayer de comprendre les raisons de l'engagement dans le domaine de l'aide à la migration en décrivant et en schématisant les trajectoires des acteurs interviewés vers l'aide à la migration. Étant donné la logique partielle de cette recherche - qui est une étude exploratoire - nous ne faisons pas de généralisation sur l'ensemble du domaine de l'aide à la migration. Des tendances apparaissent qui doivent et devront être confirmées ou infirmées par une recherche plus large.

Deux tendances apparaissent alors :

-Un certain type d'organisation émerge au début des années 2000, principalement suite aux drames humanitaires de Sebta et Melilla en 2004/2005. Cette catégorie a largement été analysée dans l'article de Laura Feliu Martínez, "Les migrations en transit au Maroc. Attitudes et comportement de la société civile face au phénomène"<sup>1</sup>.

Cet article nous a servi de base pour l'analyse de la première phase.

-Une nouvelle typologie post 2014 dûe à la volonté de mettre en œuvre la Politique Nationale d'Immigration et d'Asile. Nous nous basons pour cette partie principalement sur les entretiens que nous avons menés, accompagnés d'une lecture critique de la littérature concernant le monde professionnel de l'aide à la migration (principalement l'analyse de la chercheuse Lorena Gazzotti dans le chapitre 3 de son livre "Immigration Nation: Aid, Control, and Border Politics in Morocco")<sup>2</sup>.

Les différentes trajectoires et leurs classifications proviennent d'un travail d'analyse de nos données de terrain. Il est certain que les trajectoires peuvent être poreuses et de nombreux profils se situent dans différentes catégories. Par exemple, les journalistes peuvent provenir du milieu professionnel de l'aide à la migration et inversement. La répartition en différentes catégories nous permet néanmoins d'établir des idéaux types et de mesurer des tendances d'évolution pour avoir émettre d'hypothèses sur des typologies des acteurs du monde de l'aide aux personnes migrantes irrégulières.

### **Phase 1 - Typologie: Association après 2005**

L'organisation de la société civile marocaine pour venir en aide à la population migrante a commencé vers la fin des années 90

comme nous l'indique un militant historique d'une association du nord du Maroc par la création du Réseau Nord pour la Solidarité et le Développement (RNSD). Ce réseau va directement avoir une dimension transnationale en intégrant les sociétés civiles du Nord du Maroc et de l'Andalousie (Espagne) :

*“Cette expérience a commencé vers la fin des années 90. Nous avons organisé 3 rencontres entre les deux rives sur les questions des migrants subsahariens en raison du nombre important de décès sur la méditerranée. Premier à Cadix en 1997, le deuxième en 1999 à El Hoceima et un troisième à Tanger en 2001 avec la création du réseau.” La raison principale de la création de ce réseau était de : “ de sensibiliser la société civile du Maroc et de l'Andalousie à la question migratoire entre les deux rives de la méditerranée” [Interview 1]*

Suite aux événements tragiques de 2004-2005, la société civile marocaine s'est organisée pour venir en aide à la population migrante, observer et dénoncer les violations des droits humains des migrants et faire du plaidoyer auprès des autorités, des médias et de l'opinion publique. Cette dynamique est principalement guidée par les associations de défenses des droits humains accompagnées sur le terrain par des associations caritatives, comme nous l'indique l'interviewé 1 :

*“Avec les incidents de Ceuta de 2005, nous étions très solidaires avec les victimes et nous avons passé une année à leur rendre visite, ramener de de l'eau ou de la nourriture dans la forêt de Belyounech. En novembre ou décembre, nous avons organisé la première campagne dans les lieux où ont été installés les migrants (à peu près 1200 de différentes nationalités), donc cette solidarité avait pour but de garantir la liberté de circulation de ces migrants.”*

De ces événements majeurs va se structurer une société civile prenant à bras le corps la question migratoire, un ensemble d'associations spécialisées dans les

questions migratoires vont voir le jour tel que Al Chabaka (RNSD) en 2003<sup>3</sup>. De la Chabaka un militant de la première heure nous dira que le réseau était composé de :

*“militant revendiqués de gauche, [ ...] le réseau comprenait 64 associations de Tanger à Al-Hoceima, la plupart des associations avaient un référentiel progressiste de gauche, et qui travaillait sur des dossiers très sensibles tels que le chômage, l'emploi des jeunes chômeurs, l'emploi des femmes et l'altermondialisme” [Interview 2]*

La chercheuse Laura Feliu Martinez nous indique que : “ Les associations marocaines qui se sont mobilisées ces dernières années autour de la question de l'immigration en transit peuvent être classifiées de la façon suivante. On trouve d'abord, les associations généralistes, les associations spécialisées, les organisations charitables et les associations de migrants subsahariens.”<sup>4</sup>

Pour les premières, on trouve principalement des organisations de défense des droits humains tel que l'OMDH<sup>5</sup> et l'AMDH<sup>6</sup>. Elle intègre très tôt la dimension de la migration dans leur plaidoyer pour les droits humains fondamentaux au Maroc.

La deuxième catégorie concerne les associations spécialisées dans les questions migratoires principalement de l'émigration irrégulière des marocains vers l'Europe tels que l'AFVIC<sup>7</sup> et Pateras de la vida. Ces organisations vont commencer à intégrer la question de l'immigration de transit sur le territoire marocain “ au fur et à mesure que changeait la réalité sur le terrain”<sup>8</sup>. Ces associations ont généralement un champ d'action locale et sont principalement constituées de membres bénévoles. Avec l'augmentation du nombre de morts lors des tentatives de passage et la répression à l'égard des communautés migrantes irrégulières, d'autres organisations au champ d'action nationale vont se créer dont le GADEM en 2006<sup>9</sup>.

La troisième catégorie concerne les organisations charitables telles que Caritas ou la DDM<sup>10</sup> qui réalise un travail d'aide pour la population des migrants en situation irrégulière. Ils fournissent principalement des services de soutien matériel, d'accompagnement et d'accueil des personnes les plus vulnérables.

La dernière catégorie concerne les organisations de migrants subsahariens tel que le Conseil des migrants subsahariens ou l'ARCOM<sup>11</sup>. Selon Laura Feliu Martines : “Leur fonctionnement se centre surtout sur le travail en réseau au travers de contacts établis via le courriel et par téléphone.”<sup>12</sup>

Ces quatre catégories structurent le champ de l'aide aux personnes migrantes en transit en agissant autant sur le plan de la sensibilisation, du plaidoyer, de l'aide directe ainsi que de la mise en réseau. Très critique de l'approche sécuritaire de la migration, elles vont permettre le développement d'un discours du droit et du respect des droits humains au Maroc vis-à-vis des migrants. Elles favorisent l'observation des violations des droits de migrants dans les zones de transit et la participation aux efforts d'humanisation de la politique migratoire marocaine. De par leur militantisme et leurs différentes actions d'aide et de sensibilisation sur les souffrances des migrations en situation irrégulière, ils placent la question migratoire au centre du débat public. Cet activisme va favoriser le changement de politique de la part de l'État Marocain par l'instauration de la SNIA en 2014.

## **Phase 2 - Typologie et trajectoire après l'instauration de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile (SNIA) en 2014**

Le biais de la recherche nous a interrogé sur la pertinence d'une classification selon la typologie et la trajectoire. Est-ce que cette typologie correspond à la réalité du domaine de l'aide à la migration ou bien correspond-elle seulement aux réseaux que nous avons mobilisés ? Est-ce que le profil

des acteurs interviewés nous renseigne sur un domaine spécifique ou bien sur celui des affinités sélectives inhérentes à tous projets de recherche ?

Pour répondre à ces questions nous avons décidé d'élaborer cette analyse en réunissant a posteriori les réponses aux entretiens dans une analyse croisée des paroles des intervenants. Cela nous a permis de révéler des trajectoires similaires que nous avons réunies et classées dans différents idéaux types :

**Société civile (travailleurs sociaux, militants associatifs, bénévoles associatifs)**

**Artistes et travailleurs de la culture**

**Journalistes et Chercheur.e.s.**



## Groupe I: Société civile

(13 interviewés)

Nous avons réparti ce groupe d'entrevues entre des militants associatifs dans le domaine des droits humains, des travailleurs sociaux dans le domaine de la vulnérabilité et des bénévoles associatifs. Pour chaque interviewé, nous retraçons une trajectoire vers l'aide à la migration en nous intéressant à ce que l'acteur faisait avant de rejoindre le domaine de la migration, en quelle année est faite cette jonction et quelles sont les raisons principales de l'engagement dans cette nouvelle trajectoire.

### Militant Associatif (4) : Interview 1, 2, 3 et 4

Interview / Genre	Avant la Migration	Année Transition	Migration et Raison de l'engagement
Interview 1 / H	Militant historique a commencé à travailler dans le domaine de la migration fin des années 90.	--	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droits Humain</li> <li>• Humanisme</li> </ul>
Interview 2 / H	Militant pour les droits humains au sein d'une grande association nationale	2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Militantisme politique</li> <li>• Discours du droit</li> <li>• Création d'une association de défense des droits des migrants (2009)</li> </ul>
Interview 3 / H	Militant dans la sphère altermondialiste	2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opportunité professionnelle</li> <li>• Militantisme politique</li> <li>• Création d'un centre de recherche sur la migration (2016)</li> </ul>
Interview 4 / H	Militant d'association régionale de défense des droits humains	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Militantisme politique</li> <li>• Discours du droit</li> </ul>

Les militants associatifs des droits humains proviennent et/ou agissent dans le domaine de la société civile contestataire qui porte et défend les droits humains au Maroc. Ce sont des structures qui ont un historique important de lutte pour la défense des droits humains au Maroc. Ces associations sont doublement critiques des politiques nationales migratoires et de la décentralisation du contrôle aux frontières de l'Union Européenne. La trajectoire de ces militants commence par un engagement pour la question de défense des droits humains en général puis, après une spécialisation dans les questions migratoires. L'expérience personnelle dans l'engagement est un élément important de l'activisme pour la défense des droits des migrants. Expliquer l'engagement suite à une rencontre traumatique avec l'expérience de souffrance des personnes migrantes est révélée par différents interviewés :

*“Quand je parlais à Belyounech,,[...], c'est la première fois où je vois une femme enceinte, qui souffre sans vêtements, à l'état nature dans la forêt. À ce moment-là, j'étais surpris et je me suis dit que ce dossier est un dossier que je ne peux pas laisser, je vais lui donner tout mon temps et c'était surtout humanitaire et pour les droits de l'Homme plus qu'autre chose matérielle.” [Interviewé 2]*

Il existe aussi une question d'identification à la vulnérabilité des personnes migrantes due au parcours personnel des militants qui les pousse à soutenir et venir en aide aux populations migrantes comme nous l'indique l'interviewé 3 :

*“L'activisme et la lutte pour les droits sont la même chose, il y a toujours une motivation personnelle qui me pousse à lutter pour les migrants, il s'agit de la lutte pour les catégories fragiles, je viens d'un quartier populaire qui se compose des personnes qui n'ont pas les droits nécessaires pour vivre, cette appartenance joue*

**un rôle dans cette motivation à s'engager dans l'activisme pour les questions migratoires”**

Les interviewés de ce groupe ont commencé leur activisme pour la défense des droits des migrants au début des années 2000 au moment où les questions migratoires étaient très marginales dans le débat public. Si les motivations individuelles et les moments de rencontre avec l'extrême vulnérabilité des populations migrantes restent un déterminant important dans l'engagement au soutien aux migrants, la longue tradition de lutte pour les droits humains de ces activistes ont fait en sorte de porter la question de la répression et de l'atteinte aux droits humains des populations migrantes au cœur du débat public. Un acteur nous indique qu'avant l'instauration de la SNIA, le sujet de la migration était tabou :

*“Avant 2013, les associations qui travaillaient sur les migrants se comptaient sur les doigts d'une main car la question était un tabou et faisait également l'objet d'une répression juridique concernant un ensemble d'accusations contre les militants qui se solidarisent avec les migrants” [Interview 2 ].*

Dû à leur ancienneté dans le travail de terrain, les militants ont une longue expérience de l'accompagnement des migrants en situation irrégulière. Ils développent depuis le début des années 2000 des activités d'aide humanitaire auprès des migrants en situation irrégulière ainsi qu'une observation de l'atteinte aux droits des migrants. Le discours du droit et de l'observation du dépassement des droits de l'homme est structurant dans l'ensemble de leur action et prise de parole :

*“ L'approche au début était plus axée sur les droits de l'homme, ce qui signifie le droit au séjour, le droit à une carte, de ne pas être expulsé, puis après vers 2013 nous avons commencé à travailler sur les services, mais pour moi, j'ai toujours eu tendance à m'engager sur la question des droits de l'homme plus que j'ai tendance au niveau du service[...] . [ Interview 3].*

Les militants des droits humains critiquent fortement dans leur discours la professionnalisation du travail de la migration tel que nous l'indique ce passage assez ironique d'un entretien avec un militant :

*“Une des associations qui travaille sur l'échange culturel, je l'appelle le Titanic associatif, c'est une association qui englobe et aspire des millions de dirhams, elle fait de belles et grandes activités et à la fin elle se noie comme le Titanic. [ Interview 2].*

La majorité des acteurs militants de droits humains précisent dans leur entretien qu'ils s'engagent dans l'aide à la migration d'un point de vue politique et non par opportunisme professionnel. Un autre témoignage, nous indiquera que :

*“ Nous n'avons jamais fait de profit sur la question migratoire, nous nous appuyons dans nos actions sur le réseau de solidarité créé tout au long des années de travail. C'est la différence fondamentale avec d'autres associations qui se font payer sur leur travail, qui professionnalisent ce militantisme [...]. Nous avons toujours fait un travail volontaire solidaire, nous n'avons aucun projet au sein de notre réseau où nous nous sommes fait payer sur le dos de la question migratoire.” [Interview 1].*

Le discours de la pureté militante sert à marquer une différence avec les nouvelles formes d'engagement ayant suivi l'instauration de la SNIA. Le développement des services aux populations migrantes en situation de vulnérabilité vient remettre en question leur engagement dans le champ du soutien à la migration en diluant leur engagement pour les droits de l'être humain dans des considérations d'aide directe. Leur critique féroce des politiques européennes de délocalisation du contrôle des frontières est inscrite dans un cadre global d'analyse des logiques des inégalités de développement entre le Nord et le Sud. Ces acteurs associatifs pointent aussi du doigt la responsabilité de l'État Marocain dans les campagnes d'arrestations, de déplacement forcé des populations et de répression des campements des migrants.

**Travailleur Social - Vulnérabilité (7) : Interview 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11**

Interview / Genre	Avant la Migration	Année Transition	Migration et Raison de l'engagement
Interview 5 / F	Travaille dans champ de l'action culturelle en France	2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association de défense des droits des migrants s'occupe de l'action culturelle</li> <li>• Réorientation professionnelle</li> <li>• Militantisme politique</li> </ul>
Interview 6 / F	Intervenante sociale pour les enfants de rue et les femmes victimes de violence Diplômée INAS <sup>13</sup> Tanger	2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejoint le domaine de la migration sur le projet Hijra wa Himaya</li> <li>• Opportunités professionnelles</li> <li>• Développement de compétences</li> <li>• Discours humanitaire</li> </ul>
Interview 7 / F	Gestion de projet dans ONG Internationale (2014)	2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la même ONG, responsable du programme migration</li> <li>• Opportunités professionnelles</li> <li>• Développement compétence</li> <li>• Discours humanitaire</li> </ul>
Interview 8 / F	Intervenante sociale (diplômée travail social)	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail dans une grande ONG National</li> <li>• Opportunités professionnelles</li> <li>• Développement compétence</li> <li>• Discours humanitaire</li> </ul>
Interview 9 / F	Chargée de projet avec la coopération espagnole sur des projets ciblant les enfant des rues et les femmes victimes de violences / campagne d'alphabétisation	2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejoins le projet Hijra wa 7imay</li> <li>• Opportunités professionnelles</li> <li>• Réorientation professionnelle</li> </ul>
Interview 10 / F	Responsable de projets culturels	2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association Nationale sur la Migration</li> <li>• Opportunités professionnelles</li> </ul>
Interview 11 / F	Chargée de projet dans des projets de Coopération Internationale	2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail dans le domaine de la migration</li> <li>• Opportunités professionnelles</li> </ul>



Suite à l'instauration de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile (SNIA), un profil nouveau apparaît dans le domaine de l'aide aux personnes migrantes irrégulières. Un groupe de personnes majoritairement de genre féminin se professionnalise dans le secteur de l'action sociale et l'accompagnement de migrants en situations irrégulières dans le cadre de projet financé par la coopération internationale. Ces actrices sont diplômées du travail social ou bien dans la gestion de projet et s'orientent vers le domaine de la migration pour développer leurs compétences dans le domaine du travail avec des populations vulnérables ; pour donner du sens à leur travail par un engagement auprès d'une population extrêmement vulnérable et dans le besoin ; à des fins humanitaires.

### **D'une vulnérabilité à l'autre - développement de l'action sociale professionnelle pour les populations migrantes :**

Cette catégorie d'actrice - exclusivement féminine - travaille dans le domaine de la migration comme chargée de projet, intervenante sociale, coordinatrice de projet, responsable de projet culturel. Leur trajectoire vers l'aide à la migration est similaire puisqu'elles proviennent toutes - sauf l'interviewée 5 - du domaine de l'action sociale pour les populations vulnérables financée par la coopération internationale. Le concept de vulnérabilité a fait son apparition comme référentiel d'action sociale au début des années 2000, remplaçant la catégorie d'exclusion sociale jugée trop stigmatisante pour les populations cibles<sup>14</sup>. Ainsi, la vulnérabilité devrait être entendue comme : *“une notion universelle (chacun est potentiellement exposé), relationnelle et contextuelle (nous ne sommes vulnérables que dans un contexte donné), structurelle (nous sommes inégalement exposés à la vulnérabilité en raison de notre position dans l'espace social), individuelle (face à une même exposition, certains seront plus touchés que d'autres),*

*potentielle (la vulnérabilité est une blessure qui peut advenir), et enfin, réversible (sur laquelle on peut donc agir)”<sup>15</sup>.*

Ce référentiel d'action a été utilisé au Maroc dans le cadre de projets sociaux financés par la coopération internationale concernant les enfants en situation de précarité, les mères célibataires, les femmes victimes de violence et dernièrement les populations migrantes en transit au Maroc. Les actrices interviewées constituent ce que l'on appelle des travailleuses de la vulnérabilité passant d'une catégorie vulnérable à l'autre comme nous l'indique l'interviewée 6 :

*“ Depuis 2017, je travaille dans le domaine de la migration, ayant déjà travaillé dans de nombreux autres domaines plus particulièrement avec les enfants des rues et les femmes victimes de violence.”*

Le travail de soutien aux enfants de rue ou aux femmes victimes de violence représentent deux catégories de vulnérabilité qui reçoivent du soutien de la part d'association nationale en collaboration avec des bailleurs de fonds internationaux. Les actrices interviewées vont passer d'une catégorie de vulnérabilité à l'autre pour se retrouver dans le domaine de la migration suite au développement de projets d'accompagnement des populations migrantes liés à l'instauration de la SNIA. Sur les sept interviewées, cinq d'entre elles proviennent du domaine de l'aide sociale aux personnes en situation de vulnérabilité. Il se développe, ce que nous appelons dans le cadre de cette recherche, un marché du travail de la vulnérabilité qui représente l'ensemble des opportunités de travail dans le milieu associatif liées aux services d'accompagnement et de soutien de personnes répertoriées comme vulnérables.

L'ensemble des interviewées indiquent avoir rejoint le domaine de la migration par opportunités professionnelles pour acquérir de nouvelles compétences et développer leur réseau professionnel. Ainsi l'interviewée 6, nous indique :

*“Je n'ai pas spécialement choisi de travailler sur le domaine de la migration, après avoir senti une stagnation dans mes activités professionnelles précédentes, j'ai travaillé dans le domaine de la migration pour avoir une nouvelle expérience professionnelle, pour évoluer dans ma carrière et acquérir de nouvelles compétences”.*

On remarque aussi le développement de professionnelle diplômée du travail social qui s'engage, suite à leurs études, dans le travail auprès de la population migrante comme première ou deuxième expérience professionnelle. Dans ce sens-là, l'interviewée 6 nous indique :

*“Le travail avec les migrants s'inscrit dans la suite des formations que j'ai effectué sur le travail social et la première expérience était avec la Fondation Orient Occident. Je n'ai pas choisi de travailler spécifiquement avec les migrants mais plutôt avec les personnes vulnérables, entre autres les migrants dans le but d'améliorer leur condition de vie.”*

Le travail autour de la migration se fait dans un cadre global du développement de diplômées du travail social au Maroc<sup>16</sup>. Cette catégorie professionnelle est régie par un statut définit dans la loi N° 45.18<sup>17</sup> relatif aux travailleurs sociaux qui régit la profession en indiquant quels sont les diplômés et les champs d'action des professionnelles du social. Selon les chiffres du Ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille (MSDSEF), le nombre de personnes considérées comme des “travailleurs sociaux”, dans les secteurs public et privé, serait d'environ 35 000 en 2020, dont 57% sont des femmes et devrait atteindre 45 000 à l'horizon 2025<sup>18</sup>. Cette avancée législative a permis aux acteurs d'avoir une meilleure valorisation dans leur travail comme nous l'indique une interviewée :

*“Cela nous donne de la reconnaissance avec les organisations partenaires avec lesquelles on travaille. Il y a des améliorations et des mod-*

*ifications dans cet aspect, d'une part, dans le cadre de référence qui est devenu le référentiel du travail social, et d'autre part, les institutions de la société civile se sont engagées dans des projets avec des organisations étrangères qui adoptent la logique de la reddition des comptes et s'intéressent aux résultats des projets. Cela aide à professionnaliser le travail” [Interview 8]*

### **Différentes échelles d'intervention :**

Diplômés de travail social ou de master en management, ayant une expérience préalable dans le domaine associatif, les professionnels de l'action sociale et les employés associatifs représentent l'échelon d'application des politiques nationales d'immigration. Ces acteurs de l'immigration sont au contact des migrants subsahariens et appliquent sur le terrain certains aspects de la Politique Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA). Comme nous l'indique l'interviewée 11 :

*“Il existe différents niveaux d'intervention dans le domaine de la migration : il y a des personnes qui sont en contact direct avec la population cible, il y a des personnes qui sont dans l'appui technique et d'autres dans la coordination”.*

Les personnes en contact direct avec les communautés de migrants irréguliers sont les agents communautaires, les assistants sociaux et les éducateurs. Les personnes liées à l'appui technique représentent l'ensemble des intervenants soit internes soit externes pour la réalisation de tâches techniques. La dernière catégorie de la coordination sont des professionnels de la gestion de projet et qui sont chargés de l'application des programmes au niveau local, régional et national. Les projets financés par des institutions internationales (OIM, UNICEF) et par la coopération internationale (Espagnole, Française et Belge) impliquent ces différents niveaux d'application avec des associations marocaines choisies par appels à projet.

## Savoir empirique et accumulation d'expériences :

L'ensemble des actrices interviewées dans le cadre de cette recherche ont développé un savoir empirique de la réalité migratoire par leurs fréquentations quotidiennes des populations migrantes et dans leur accompagnement pour accéder à des services (sanitaire, éducation des enfants, demande d'asile, accompagnement administratif ou juridique...). Elle indique cependant ne pas avoir reçu de formation professionnelle initiale sur la question migratoire. A la question de savoir si l'interviewée 11 avait reçu une formation spécifique aux questions migratoire, elle nous répond que :

*“Pour dire une formation structurée non, je lisais un peu les documents qui existe surtout la SNIA, ce qui a été fait, la position du Maroc par rapport à la migration, les profils, les zones de frontières, la situation actuelle un peu tu lis et tout, quand j'ai commencé à la DDM j'ai fait un mois d'intégration pour comprendre un peu, mais avec le temps bien sûr tu maîtrise plus le contexte”.*

Ainsi, ces travailleuses ont la connaissance des traits généraux des politiques migratoires - connaissance sommaire de SNIA. L'accumulation de connaissance se fait sur le tas, soit par un investissement personnel ou bien à travers la socialisation et l'échange d'expérience avec les autres travailleurs dans ce domaine. À cet effet, l'interview 8 nous indique que :

*“Mon regard sur les migrants a changé avant et après avoir travaillé dans le domaine. Cela est dû à la proximité que j'ai eue avec eux et à une connaissance approfondie de leur situation et leur quotidien. Alors qu'avant, je l'ai considéré comme des étrangers de passage pour les études ou autres”.*

Ces formes de formation par la socialisation intersubjective déterminent un ensemble de posture et de prise de parole au sein

du champ de la migration. Se basant sur l'échange d'expérience personnelle, et des méthodes de travail accumulées tout au long de leur trajectoire, la formation par la socialisation implique l'accumulation d'un savoir empirique qui gagnerait à être valorisé.

## Conflits moraux et statuts précaires :

Cette population de travailleurs associatifs adopte un rapport ambigu aux migrants, oscillant entre une réelle préoccupation pour débloquer des situations de vulnérabilité et une exaspération face aux multiples difficultés qu'elles ne peuvent prendre en charge. Cela crée un environnement de travail difficile car source de conflits moraux importants. Cette situation est imputée aux manques flagrants de moyens et d'offres d'accompagnement bien en deçà de la demande comme nous l'indique l'interviewé 11 :

*“C'est difficile de travailler dans la migration, car tu travailles avec une cible difficile, je ne parle pas de la population en elle-même mais plutôt les situations dans lesquelles ils vivent, déjà la personne arrive au Maroc jusqu'à ce qu'elle ait traversé 80% des difficultés, il pourrait être victime de violence, de viol, de vol, des accidents, ils peuvent mourir en route, donc déjà il arrive au Maroc déjà épuisé, il doit trouver où dormir, quoi manger et boire, il doit prendre une douche, il lui faut énormément de choses, et nos moyens et ressources sont limités comme c'est le cas pour d'autres structures, et quand tu ne peux pas donner réponse à toutes ces personnes, tu te retrouves parfois frustré, stressé de ne pas pouvoir donner réponse à cette personne pas parce que tu n'en as pas envie mais plutôt parce que tu n'as pas cette réponse”.*

La frustration, le stress ainsi que l'engagement personnel important que nécessitent les situations de vulnérabilité de personnes migrantes sont sources de souffrance au travail de la part des professionnelles interviewées qui n'arrivent plus à distinguer vie active et vie privée :

*“Le travail prend beaucoup de ton temps en tant qu'intervenant social, tu travailles en dehors des heures de travail rendant impossible d'avoir une vie en dehors du travail. Par exemple des fois, en rentrant chez moi je reçois des appels d'un migrant qui s'est fait arrêter par la police et donc tu dois intervenir pour pas qu'ils le placent dans une autre ville, cela ne te donne un repos psychique par rapport au travail qui est toujours présent” [Interview 8].*

Ce travail implique aussi une charge mentale supplémentaire pour les travailleurs à majorité féminine comme nous l'indique, l'interviewée 11 :

*“Parfois tu emmènes avec toi les cas à la maison dans ta vie personnelle en pensant parfois à des cas tu perds le sommeil, même si tu fais l'impossible, parfois tu n'arrives pas à réussir, car la demande dépasse vraiment les moyens, et c'est ce qu'il faut prendre en considération dans la programmation des projets, on reçoit souvent un cadre logique avec des indicateurs et tout mais on n'y arrive pas, car le taux de couverture des besoins est toujours minime” [Interview 11].*

Les personnes œuvrant dans ce domaine de l'aide à la migration ont des statuts précaires dépendant des projets, de leur durée et de leur renouvellement. Une tendance est apparue suite à la crise de COVID-19, où les recrutements ne se font plus sur la base de contrat de salarié (garantissant un salaire mensuel et une protection sociale) mais sur la base de prestation de service avec un contrat d'auto-entrepreneur (rémunération mensuelle et pas de protection sociale).

Néanmoins, l'une des raisons majeures de l'engagement dans le domaine de la

migration tient aussi au fait de vouloir venir en aide à une population très vulnérable. Ceci implique un engagement important de la part des travailleuses sociales qui est généralement accepté à cause des situations parfois dramatiques dans lesquelles se trouvent les populations migrantes. Il y a dans ce travail un surplus d'engagement personnel dû à la dimension humanitaire du travail qui des fois résultent sur des résultats humains gratifiants :

*“J'ai senti que mon rôle était très important et efficace grâce au mentorat et à l'accompagnement.”*

Par exemple :

1. *Une réfugiée qui a été violente par son mari et qui a agressé sa fille, ne savait pas quelles procédures administratives et juridiques devaient être effectuées, alors je les guidais vers des voies légales avec un suivi psychosocial. Par conséquent, j'ai l'impression d'avoir fait ce qui doit être fait avec fierté, car si je n'étais pas intervenu, ils n'auraient pas pu se sortir de la violence, bien que ces procédures soient le droit de tout le monde, mais malheureusement la plupart d'entre eux ne se rendent pas compte que c'est leur droit et qu'il existe ces services pour eux.*

2. *Un réfugié subsaharien qui a peur d'aller au poste de police de peur d'être arrêté et expulsé (il y a des expulsions effectuées par l'État vers des réfugiés et migrants subsahariens de temps en temps). Mais quand je vais avec lui, je le rassure et il bénéficie du service nécessaire ou au moins il bénéficiera d'une orientation ou de conseils et tout cela grâce à ma présence avec lui.” [Interview 6 ]*



## Bénévole associatif (02): Interview I2 et I3

Interview / Genre	Avant la Migration	Année Transition	Migration et Raison de l'engagement
Interview 12 / M	Association de développement d'un quartier périphérique de Martil (2010)	2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre d'orientation et d'information des migrants (Tétouan)</li> <li>• Drame</li> <li>• Opportunité de financement</li> </ul>
Interview 13 / M	Retraité / fréquente paroisse	2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagne le travail humanitaire de la paroisse</li> <li>• Drame</li> <li>• Humanitaire</li> </ul>

Cette catégorie implique des personnes actives dans le domaine de la migration sans être salarié d'une association, ni militant des droits humains. C'est une catégorie à part qui s'engage dans le domaine de la migration sans raison politique concrète si ce n'est la volonté d'aider l'autre par acte de charité.

Les bénévoles associatifs de notre échantillon sont des personnes âgées / retraités, agissant dans le domaine de la migration par souci humanitaire et pour répondre à une situation qu'ils jugent dramatique. Suite aux événements de Sebta en 2014 et à la situation de COVID, la raison principale de l'engagement est d'apporter des aides à cette population vulnérable. On distingue les bénévoles associatifs des militants des droits humains, par le degré et le discours de l'engagement. Les bénévoles associatifs ne donnent aucune raison politique à leur engagement comme nous l'indique, l'interviewé 13 :

*“Voilà moi je n'ai pas envie de changer la société, je me sens pas à qualifier pour savoir quelle société sera meilleure que l'autre. C'est très compliqué mais moi je pars vraiment de la démarche individuelle alors voilà aider*

*une personne et aider une autre petit à petit, ça change leur vie à eux, c'est de l'activisme mais vraiment dans un sens très restreint mais pas du tout au niveau sociétal mais au niveau individuel.”*

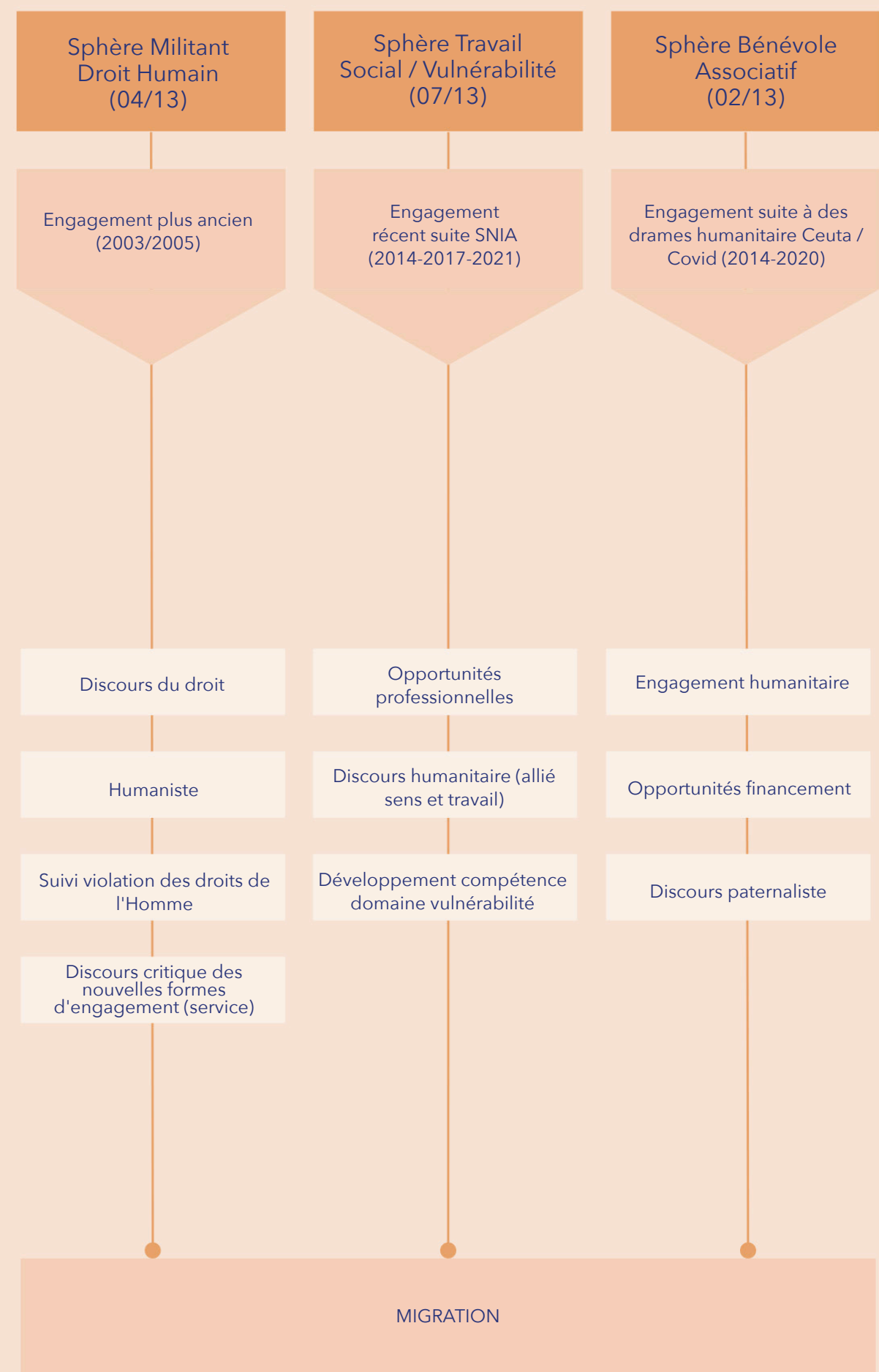
Apporter sa petite pierre à l'édifice et aider des personnes en situation de vulnérabilité sur son temps libre est une raison principale d'engagement pour les bénévoles. Ils constituent une famille, un réseau de nouvelles connaissances et mettent à disposition leur connaissance pour le travail d'aide à la migration.

## Synthèse :

L'analyse des trajectoires des personnes travaillant dans le domaine de la migration fait apparaître une nouvelle typologie suite à l'instauration de la SNIA en 2014. Le champ de l'aide à la migration devient un débouché professionnel pour les travailleurs associatifs travaillant dans le domaine des vulnérabilités. Cette catégorie côtoie un autre groupe d'acteurs associatifs insérés dans le réseau des associations de défense des droits humains. Ces militants ont commencé à venir en aide au migrant avant l'instauration de la SNIA. Ils font principalement de l'observation des violations des droits humains des migrants et ont pour but politique d'améliorer leur condition d'accueil et de vie. Un autre groupe plus informel existe de bénévoles associatifs qui s'engagent dans l'aide à la migration suite à des drames majeurs (événement de Sebta et Melilla) ou pour venir en aide à des groupes déjà constitués en cas de crise (Covid-19).

Ci-joint un schéma de synthèse représentant les différentes sphères à partir desquelles s'engage un acte de solidarité avec les populations migrantes.

Est listée dans chaque case la sphère référencée, la date de leur engagement et les raisons de l'engagement qui sont revenues le plus fréquemment dans leur réponse.



## Groupe 2: Artiste / Action Culturelle (7 interviewés)

Nous avons réparti cette catégorie d'acteurs entre les artistes marocains (utilisant la migration comme sujet de création), les artistes migrants (utilisant la migration comme expérience personnelle à partir de laquelle ils créent) et les entrepreneurs culturels (qui créent des espaces et/ou des initiatives autour de la migration et/ou des migrants comme cible prioritaire)

### Artiste Marocain (2) : Interview 14 et 15

Interview / Genre	Avant la Migration	Année Transition	Migration et Raison de l'engagement
Interview 14 / M	Artiste visuel	2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de création avec une association de défense des droits des migrants</li> <li>Opportunité professionnelle</li> <li>Curiosité</li> <li>Expérience interculturelle</li> </ul>
Interview 15 / M	Photographe	2016-2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de photographie sur l'expérience migratoire</li> <li>Opportunités professionnelles</li> <li>Expérience interculturelle</li> <li>Humanitaire/Documentation</li> </ul>

### Artiste migrant (3) : Interview 16, 17, 18

Interview / Genre	Avant la Migration	Année Transition	Migration et Raison de l'engagement
Interview 16 / H	Arrivé pour les études d'audiovisuel au Maroc (Rabat) en 2019	2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'association autour du cinéma issue de la migration et orientation vers le travail visuel (photo, cinéma, documentaire, fiction)</li> <li>Opportunité professionnelle</li> <li>Expérience migratoire</li> <li>Expérience interculturelle</li> </ul>
Interview 17 / H	Arrivé au Maroc en 2013, étude d'informatique à Meknès	2016-2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>Artiste peintre</li> <li>Expérience migratoire</li> <li>Expérience interculturelle</li> <li>Action communautaire</li> </ul>
Interview 18 / H	Arrivé en 2015 au Maroc en transit vers l'Europe	2017-2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Artiste visuel : suite à un atelier avec des artistes à Casablanca va développer sa pratique artistique</li> <li>Expérience migratoire</li> <li>Expérience interculturelle</li> <li>Action communautaire</li> </ul>

## Entrepreneur Culturel (2) : Interview 19 et 20

Interview / Genre	Avant la Migration	Année Transition	Migration et Raison de l'engagement
Interview 19 / H	Acteur associatif à l'étranger	2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>2015 : réalisation d'un documentaire sur la migration au Maroc - suite aux événements de Sebta et Melilla</li> <li>2018 : retour au Maroc</li> <li>2020 : création d'un espace artistique et culturel ouvert pour les artistes migrants</li> <li>Expérience migratoire</li> <li>Opportunité professionnelle</li> <li>Expérience interculturelle</li> <li>Humanitaire</li> </ul>
Interview 20 / H	Arrivé au Maroc en Mai 2012	2016-2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>2014: bénévole dans un collectif de migrants subsaharien à Tanger</li> <li>2016 : création d'une SARL entreprise culturelle</li> <li>Expérience migratoire</li> <li>Action communautaire</li> <li>Opportunité professionnelle</li> </ul>

L'analyse des trajectoires des artistes et/ou entrepreneurs culturels interviewés lors de notre recherche indique différentes trajectoires liant la migration à la création artistique.

La première catégorie prend la migration comme sujet de création artistique. Suite aux événements de Sebta et Melilla de 2014, certains artistes se saisissent de la question migratoire de manière sensible avec le but d'apporter un regard différent. La sensibilisation et l'ouverture d'expérience interculturelle pousse les artistes à proposer des ateliers et des projets de création collectifs à travers par exemple des expositions photographiques. Un des artistes interviewés nous explique un de ses projets artistiques :

*“Le projet que j’ai travaillé est celui de la migration, récits, mouvements. C’était une sorte d’atelier avec des personnes en situation migrants au Maroc (subsahariens, du monde arabe, européens) [...] Et le travail a été élaboré des ateliers de chaque jour pendant deux semaines chaque jour de 8h du matin à 18h du soir. C’était des ateliers de création autour de l’image et du corps [...]” [Interview 14]*

Ces ateliers sont des moments de partage où les migrants parlent de leur expérience sur le registre du sensible créant des instants de complicité et d'échange. L'artiste interviewé nous dit à propos de ces ateliers :

*“Pour moi les ateliers, c’est exactement ça, le changement se voit dans un petit cercle, si nous créons un changement dans notre petit cercle et le cercle évolue avec le temps” [Interview 14].*

Changer le regard des marocains sur la migration, documenter les situations de vulnérabilité dans lesquelles vivent les communautés migrantes irrégulières et créer des espaces d'échanges interculturels sont les principales raisons de l'engagement dans le domaine de la migration pour les artistes interviewés.

Le projet d'un artiste marocain interviewé intitulé “Away from the dreamland” est très parlant dans ce sens-là. Il demande aux migrants rencontrés lors de son projet de recherche de dessiner leur trajectoire migratoire. Ainsi, différentes cartographies subjectives de leur route migratoire est exposé à côté de l'image de la personne qui l'a faite. Ces cartes dessinées indiquent par la multiplicité de leur trajectoire la diversité de l'expérience migratoire. Chaque personne a parcouru un trajet important fait d'étapes dans différents pays, d'expérience de privation de la liberté et de période de travail forcé. Ici, l'art permet par ces introductions sensibles de replacer l'expérience humaine dans toute sa diversité au cœur du processus de migration<sup>19</sup>.

Une autre catégorie d'artistes va utiliser la migration comme expérience personnelle à partir de laquelle s'élaborent des projets artistiques et culturels. Dans cette catégorie on trouvera les artistes subsahariens installés au Maroc et les entrepreneurs culturels marocains et subsahariens. Pour les artistes subsahariens, la pratique artistique ne se développera qu'après 2/3 ans d'installation au Maroc. Après l'arrivée pour des raisons de passage en Europe ou pour étudier, les artistes sont confrontés aux difficultés liées à leur situation migratoire dans le pays. Démarches administratives et juridiques difficiles, études et précarités socio-économiques empêchent les artistes de se dévouer à leur art. Après une période de 2/3 ans et après avoir rencontré différentes initiatives culturelles et artistiques en tant que bénévoles, ils feront de leur pratique artistique leur principale préoccupation.

Arrivé au Maroc en 2014 un artiste migrant interviewé commence à participer dans des actions sociales à travers la création d'un collectif dans le quartier de Boukhalef. Ces activités avaient pour but de donner une nouvelle image des migrants au Maroc. Les actions ont été principalement de nettoyage du quartier deux fois par semaine avec comme objectif de prendre contact avec la population. Ils mobiliseront les outils artistiques et culturels dans leurs activités et vont, par la suite, créer une SARL qui leur permettra de mieux structurer leurs activités. Ils vont donner des cours de musique, principalement guitare et batterie, à des dizaines d'enfants du quartier en faisant une source de revenus. Les cours se font à domicile, chaque artiste se déplace au domicile de la personne pour donner des cours. L'artiste interviewé va par la suite développer son activité artistique et travaille pour valoriser : *“Les migrants talentueux qui sont arrivés au sol marocain et tangérois”*. [Interview 20]

Un des aspects fondamentaux de cette expérience est sa durée. L'art en tant que métier devient important à partir du moment où il crée un horizon avec une optique d'installation. Selon un artiste interviewé :

*“Quand un artiste s’installe il prend le temps de développer des projets et de vivre de son art là ça peut avoir une répercussion.” [Interview 26]*

Pour les entrepreneurs culturels, la raison principale de l'engagement est la volonté de créer des espaces d'échanges entre les communautés. Les espaces et les structures professionnelles créés par ces acteurs servent à donner des espaces à la création et de diffusion pour les personnes migrantes, à faire vivre des expériences collectives entre communautés migrantes et communautés locales et à servir de structure de professionnalisation pour les artistes.

## Group 3: Journalistes / Chercheurs (6 interviewés)

Nous avons réparti cette catégorie d'acteurs entre chercheurs et journalistes. Ce sont l'ensemble des acteurs qui produisent un savoir et/ou un discours documenté sur la migration en se basant sur de la recherche de terrain et/ou des enquêtes journalistiques ou d'investigation. Cette catégorie d'acteurs est importante dans le domaine de la migration car elle sensibilise et vulgarise les conditions de séjour des migrants au Maroc et participe au plaidoyer pour la prise en considération des droits des migrants.

### Journalistes (3) : Interview 21, 22 et 23

Interview / Genre	Avant la Migration	Année Transition	Migration et Raison de l'engagement
Interview 21 / H	Journaliste	2004-2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'engage dans la thématique de la migration suite aux événements de Melilla et développement d'un discours raciste dans différents médias marocains</li> <li>Publication en 2019 : Migration au Maroc : l'impasse ?</li> <li>Sensibiliser / Révéler la réalité du vécu migratoire / enquêté sur les exactions et violations des droits humains</li> <li>Sujet d'intérêt professionnel</li> <li>Compréhension de dynamiques sociétales</li> </ul>
Interview 22 / F	Étudiante en Journalisme	2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assiste aux activités du Gadem en tant qu'étudiante et s'intéresse à la question migratoire</li> <li>Opportunité professionnelle</li> <li>Compréhension de dynamiques sociétales</li> <li>Membre du Réseau de Journalistes sur la Migration</li> </ul>
Interview 23 / H	Journaliste / militant associatif	2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suite à une formation sur le journalisme de migration en Méditerranée</li> <li>Création en 2021 de Migrapress</li> <li>Opportunité professionnelle</li> <li>Compréhension de dynamiques sociétales</li> </ul>



### Chercheurs (3) : Interview 24, 25 et 26

Interview / Genre	Avant la Migration	Année Transition	Migration et Raison de l'engagement
Interview 24 / H	Master/PhD	2013-2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spécialisation dans le domaine de la recherche sur la migration pour master et doctorat</li> <li>Opportunité professionnelle</li> <li>Compréhension de dynamiques sociétales</li> </ul>
Interview 25 / F	Master/PhD	2016-2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actrice associative et chercheuse dans le domaine de la migration en master et doctorat</li> <li>Opportunités professionnelles</li> <li>Compréhension de dynamique sociétale</li> </ul>
Interview 26 / H	Master/PhD	2014-2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commande de recherche sur la migration par ONG internationales</li> <li>Spécialisation dans la recherche sur la migration, devient sujet d'intérêt scientifique</li> <li>Opportunité professionnelle</li> <li>Compréhension de dynamiques sociétales</li> </ul>

Cette catégorie d'acteur s'engage dans la migration comme spécialisation dans la recherche et la professionnalisation journalistique. L'intérêt public pour les questions migratoires après 2014 s'accompagne d'un développement de la recherche académique et le développement d'enquêtes journalistiques sur les questions migratoires.

Pour la recherche académique, il y a là un sujet de société important à analyser du point de vue des mouvements migratoires et des logiques d'intégration et de transformation de la société marocaine. Suite à la SNIA, un nombre important de publications vont voir le jour informant sur la réalité migratoire au Maroc. Un des interviewés lors de cette recherche à un parcours que l'on peut juger d'idéal typique concernant le travail de recherche sur la migration. Ayant travaillé avec une ONG internationale sur un sujet distinct, celle-ci, satisfaite de son travail, va lui commander une recherche sur la migration. Bien que l'interviewé n'était pas du tout spécialiste de la question, il va s'y atteler avec un groupe de chercheurs. Le travail sur ce rapport et sa publication sont devenus une référence dans le milieu de la recherche sur la migration. Les travaux de ce chercheur sont des productions scientifiques de qualité se basant sur un travail approfondi de terrain. Ce type de recherche ne peut, malheureusement, être financé que par des institutions internationales ayant un budget disponible. Le développement de la recherche sur la migration permet de créer une connaissance endogène des questions migratoires faite par des chercheurs locaux.

Pour les journalistes, le travail dans le domaine de la migration est perçu comme un combat pour le respect de la déontologie journalistique. Ainsi, une journaliste nous indiquera - en nous parlant d'un réseau de journalistes autour de la migration au Maroc - que :

*“C'est comme ça que le réseau fonctionne, pour humaniser le récit journalistique qui parle des migrants, et pour les sortir aussi*

*de l'anonymat [...] , il ne s'agit pas de les présenter simplement comme des chiffres de morts dans la Méditerranée, [...] Il y a ces réalités-là, et il y a des réalités sociales encore plus complexes quand on veut se rapprocher et mettre des visages sur ces chiffres-là. Il y a des histoires de succès qu'il faut raconter, [...]”*  
[Interview 22]

Humaniser le récit et développer une approche complexifiant le fait migratoire au Maroc est une des raisons qui ont poussé les journalistes interrogés à enquêter sur des sujets liés à la migration. Le milieu journalistique a eu, des fois, des prises de parole clairement raciste comme la une du journal Maroc Hebdo titrant “Le Péril Noir” en montrant la photo d'un migrant sur la couverture. Un autre journaliste considère que :

*“Écrire sur la migration fait partie de mon travail de journaliste, pas d'une lutte, ceux qui font la lutte sont les associations civiles qui opèrent dans les zones frontalières, comme Belyounech à Tétouan et Bani Nasr”.*  
[Interview 21]



# Synthèse Générale

La nouveauté majeure depuis 2014 est l'apparition du champ professionnel lié au soutien aux migrants dont les caractéristiques sont :

- La majorité de ces nouveaux acteurs ont commencé de travailler dans le domaine de la migration à partir des années 2016/2017 suite au développement de projets financés par la coopération internationale accompagnant les politiques d'intégration des populations migrantes (SNIA),
- Les travailleurs et les intervenants sociaux et culturels n'ont pas eu de formation préalable aux questions migratoires. Ils acquièrent leur savoir pendant leur travail - sur le tas - avec les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants - ils ont une formation au domaine social (en général),
- Les travailleurs sociaux passent d'une vulnérabilité à l'autre selon leur plan de carrière, les opportunités d'emploi grâce à des nouveaux projets et pour l'acquisition de nouvelles compétences dans le domaine de l'accompagnement de population vulnérable,

- Le travail social est plus difficile avec les populations migrantes et ce, à cause de leur situation, malgré les efforts déployés par les associations et les intervenants sociaux, ces derniers n'arrivent pas à répondre efficacement aux besoins de leurs bénéficiaires. Ces derniers trouvent ainsi que tous les projets ont la même vision et la même méthode de travail et que leur situation reste toujours la même.
- La situation administrative des travailleurs sociaux est variée et instable (statut auto-entrepreneur, CDD, CDI, contrat de mission du projet), ce qui influe sur les conditions de travail, et donc sur leur travail et rendement, en influant sur les raisons de l'engagement et du désengagement.

01. Laura Feliu Martínez, « Les migrations en transit au Maroc. Attitudes et comportement de la société civile face au phénomène », L'Année du Maghreb, V | 2009, 01 novembre 2012, 16 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/611> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.611>
02. Lorena Gazzotti Immigration Nation: Aid, Control, and Border Politics in Morocco. By Lorena Gazzotti. Cambridge: Cambridge University Press, 2022. 256p. Moha Ennaji, Jean-Marie Simon, Vivre ensemble au Maroc, 2018
03. Interview 1
04. Laura Feliu Martínez, opp cit
05. Organisation Marocaine des droits de l'Homme.
06. Association Marocaine des Droits Humains.
07. Association des Familles Victimes de l'Immigration Clandestine.
08. Laura Feliu Martínez, opp cit
09. Interview 5
10. Délégation Diocésaine de la Migration
11. Association des réfugiés et demandeurs d'asile congolais au Maroc
12. Laura Feliu Martínez, opp cit
13. Institut National de l'Action Sociale
14. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-2-page-10.htm>
15. Brodiez-Dolino, Axelle. « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », Informations sociales, vol. 188, no. 2, 2015, pp. 10-18.
16. <https://www.cese.ma/media/2020/12/Avis-projet-de-loi-45-18-VF.pdf>
17. "Ce projet de loi vise également à réglementer le métier de travailleur social et à définir les conditions de son exercice et les attributions des travailleurs sociaux, ainsi que les obligations et les responsabilités qui leur incombent et permettre à cette catégorie de connaître ses droits, ses devoirs et les conditions d'exercice de la profession, notamment dans le cadre des relations avec l'employeur, aussi bien pour les salariés que pour ceux qui exercent leurs missions de manière indépendante." Le travail social au Maroc entre flou juridique et précarité Lahbib Kamal dans Forum 2020/2 (n° 160), pages 6 à 13
18. <https://www.cese.ma/media/2020/12/Avis-projet-de-loi-45-18-VF.pdf> p. 8
19. <https://www.seifkousmate.com/away-from-the-dreamland#0>

# 05.

## Arts, culture et migration

Lancée en 2014 la SNIA aspire à garantir le respect des droits humains et l'intégration des populations migrantes dans les politiques nationales sur la migration. Elle définit un programme de travail avec des objectifs spécifiques à atteindre répartis sur une série d'actions et d'activités. Les activités culturelles et artistiques sont principalement mobilisées dans les objectifs spécifiques 1, 2 et 3 liés au programme "Éducation et Culture". Ces expressions culturelles sont considérées comme des moyens d'intégration des migrants à travers des activités artistiques de "vivre ensemble". Elles sont aussi mobilisées dans des activités de sensibilisation des fonctionnaires d'État, des agents d'autorité et de la population marocaine aux questions de diversité, de tolérance et de connaissance mutuelle entre différentes populations. Ces objectifs spécifiques s'appliquent à travers deux séries d'activités qui sont:

- Sensibilisation sur les questions d'immigration, de diversité culturelle et de vivre ensemble dans les écoles.
- Soutien à l'intégration culturelle des migrants et des réfugiés et au vivre ensemble.

Pour l'année 2018, l'ensemble des activités recensées consistait à :

-La mise à disposition d'espaces culturels par le ministère de la culture et/ou les collectivités territoriales ;

-La production de 10 projets artistiques par le ministère favorisant le vivre ensemble et

l'intégration des migrants,

-L'organisation de la semaine des migrants en partenariat avec d'autres associations.<sup>1</sup>

Pour l'année 2019, le ministère soutient 30 projets culturels au profit d'associations œuvrant pour l'intégration des migrants dans la société marocaine et a organisé deux festivals lors de la semaine de la migration et la semaine des réfugiés. Pour l'année 2020, la semaine de la migration a été organisée dans un format hybride entre distanciel et présentiel. La situation de Covid a empêché l'organisation d'autres événements.

L'analyse des rapports d'évaluation de la Stratégie Nationale pour l'Immigration et l'Asile, indique que l'approche culturelle se base sur des célébrations événementielles principalement lors des semaines de la migration et des réfugiés. Ces types de célébrations sont réunies sur une semaine et mobilisent la société civile pour publiciser les logiques d'intégration des migrants subsahariens. Des ateliers artistiques sont organisés avec une volonté de mélanger des publics migrants et marocains. Néanmoins, l'ensemble de ces activités sont confrontées au manque de régularité et de durabilité sur le long terme. Les acteurs interviewés dans le cadre de cette étude déplorent que :

*"Les activités sont trop sporadiques, manquent de vision à long terme, ça ne donne pas du tout ou très peu de résultats ».* [Interview 9]

Les migrants sont convoqués pour assister à ces activités sans travail préalable permettant de créer des spectacles de qualité. Il y a donc une certaine réticence à la participation aux activités culturelles qui ne se déroulent qu'une fois par an<sup>2</sup>. Ici, les outils artistiques et culturels permettent de célébrer les populations migrantes sans avoir d'impact réel sur le vécu des migrants ni sur leur implication dans une dynamique artistique et culturelle locale.

**«Les activités socioculturelles restent à développer car elles ne sont pas suffisantes pour remplir tous les besoins. Les contraintes de temps, de financement empêchent d'atteindre les objectifs prédéfinis.» [Interview 8]**

Un jugement stéréotypé existe, porté par des acteurs de terrain, sur l'inutilité des arts dans un contexte de forte précarité de vie liée à une expérience migratoire. L'art ne servirait à rien et ne serait pas prioritaire dans les questions liées à la migration. Un des bénévoles associatifs interviewés nous indique que :

**“Ce qui est le plus important pour les migrants est l'aide humanitaire, plus que tout autre fête ou événement artistique, la vérité est qu'ils ont faim et tu veux organiser des événements artistiques ?” [Interview 12]**

Ces mêmes acteurs vont néanmoins se rappeler que les moments les plus joyeux, ceux de l'échange réel non déterminé par les postures et les statuts d'intervenant ou de bénéficiaire, se déroulant pendant les semaines de festivals, pendant la préparation d'événements culinaires et/ou culturels. L'art est vu comme inutile par les acteurs car il est pensé simplement par le biais du divertissement et non comme un outil de travail permettant de créer ces moments communs d'échange en dehors de la relation classique entre association et bénéficiaire.

Ainsi, dans notre recherche nous nous sommes intéressés aux différentes manières avec lesquelles les activistes, les artistes et

les autres citoyens articulent et explorent artistiquement les questions de protection humanitaire et de solidarité avec les migrants au Maroc. Pour répondre à cette question nous avons adopté une grille d'entretien qui puisse nous permettre d'aborder un ensemble assez large de pratiques artistiques et culturelles liées avec la migration. Nous avons fait un focus sur les pratiques artistiques et culturelles et comment elles sont utilisées par les acteurs de la société civile. Nous voulions dans ce cas de figure sortir de la seule lecture de ces pratiques comme possibilités de plaider pour la situation des migrants. La recherche de terrain nous révèle un niveau plus large d'utilisation de l'outil artistique dans les activités de solidarité et d'accompagnement des migrants. Elles sont utilisées dans :



## Dans la catégorie du vivre ensemble :

Dans le langage des acteurs associatifs, les activités de “vivre ensemble” englobent l'ensemble des pratiques artistiques et culturelles utilisées dans les activités de l'association. Elles impliquent les ateliers de formation à la pratique artistique, les événements type concert/salon des produits africains, les créations collectives et les activités artistiques à destination des enfants et adolescents. La notion de vivre ensemble entraîne un mélange des populations qui implique forcément un public marocain comme nous l'indique une actrice associative :

**“Pour nous le “vivre ensemble” est une catégorie d'action englobe toutes les activités artistiques et culturelles tels que l'organisation d'événements culturels comme les festivals, la journée mondiale du migrant, des festivals en partenariat avec d'autres associations, des ateliers artistiques de musique, théâtre...etc. Chaque nationalité participait avec sa spécificité artistique, les événements durent 3 à 4 jours, le vivre ensemble implique forcément un public marocain”. [Interview 6]**

Ces activités permettent à des groupes de migrants de se mobiliser pour présenter un aspect de leur culture. Cela aura pour effet de créer une action collective où les migrants s'impliquent dans une volonté de montrer leur culture et pratique artistique à un public marocain. Au-delà de la question de la fierté de montrer une partie de sa culture à un public, les créations artistiques participent à cette logique du vivre ensemble en publicisant une population qui jusqu'ici restait cantonnée à une image d'une communauté dangereuse et vulnérable.

Les logiques du vivre ensemble sont majoritairement perçues depuis la position d'accueillant. Le vivre ensemble implique une intégration du migrant dans des moments de culture de la société marocaine, sans forcément voir ce que la culture migrante fait aux cultures des pays d'accueil ou de transit. L'art agit ici comme

une construction de la reconnaissance de la population migrante. Ce sont l'ensemble de ces micro-pratiques de la rencontre qui, s'ils ne changent pas une situation générale, permettent de faire évoluer la vision des différentes communautés. La création de vécu commun avec les populations migrantes est le plus gros avantage de ces activités comme nous l'indique une actrice associative :

**“Ce qui est génial, c'est que nous visitons des établissements d'enseignement et que nous ciblons tous les niveaux ; du primaire au secondaire. Nous avons donc l'habitude de voir les enfants étudier les uns avec les autres, et les activités que nous faisons n'étaient que la confirmation de cette coexistence entre eux et ils se regardaient également, surtout quand ils se connaissaient... la vision de la coexistence entre eux augmentait.” [Interview 8].**

Néanmoins, la durée de vie des projets ne donne pas de continuité aux activités avec les bénéficiaires ce qui a tendance à créer de la frustration et de la fatigue à participer à des événements qui ne se font pas sur le long terme. Interrogé sur la question des résultats de ces activités et les limites affrontées dans la réalisation des activités du vivre ensemble, une actrice associative nous indique que :

**“Les institutions de la société civile ont de nombreuses contraintes, y compris financières, et la durée de vie de la plupart de ces projets est de courte durée. Et quand on parle de suivi, il faut des années ou peut-être au moins jusqu'à ce qu'une personne obtienne son indépendance [...]. Il est difficile de faire du soutien psychologique, social et récréatif avec peu de ressources humaines. D'un autre côté, la plupart des projets se focalisent sur des activités de divertissement au lieu de ce qui est création culturelle et artistique.” [Interview 8]**



## Dans la catégorie sensibilisation / information / éducation :

Les projets de sensibilisation sont principalement destinés à un public d'élèves du secondaire, à des fonctionnaires de l'État (police, éducation nationale) et en dernier ressort à la population marocaine. Le projet de caravane contre le racisme développé tout au long de l'année 2015 dans des écoles de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a permis de créer des moments d'échanges entre des élèves et des personnes migrantes. Le but de ces rencontres était de faire témoigner une personne migrante sur sa trajectoire de vie et son parcours jusqu'au Maroc. D'après le témoignage d'un acteur associatif<sup>3</sup>, derrière l'organisation de cette caravane financée par le Ministère de la migration, ces moments étaient importants car ils permettaient une double reconnaissance. D'un côté, de la part des élèves des établissements secondaires qui voyaient dans le désir de départ du migrant les mêmes problématiques auxquelles ils/elles sont confrontés.e.s dans leur vécu quotidien. D'un autre côté, de la part de la personne migrante, qui en racontant son histoire et son parcours – jugé héroïque par les élèves – permet de mettre des mots sur une expérience traumatisante et de se donner une légitimité auprès des élèves. Les images stéréotypées sont dans ce cas-là, mises de côté pour s'intéresser à la personne derrière l'image sociale du migrant ou de l'élève. Ces ateliers avaient aussi comme finalité de produire une trace artistique soit par le dessin ou l'écrit.

Les formes théâtrales issues du théâtre forum ont été un outil efficace dans les campagnes de sensibilisation. Cette forme théâtrale née au Brésil et adaptée par de nombreuses troupes de théâtre de rue au Maroc, permet d'aborder des sujets à travers des scénettes jouées dans l'espace public par des acteurs posant une problématique qui doit trouver une solution auprès de l'audience présente. Les spectateurs sont invités à intervenir dans la pièce de théâtre pour proposer des solutions et/ou réfléchir collectivement à d'autres formes pour aborder la question

initiale. Pour une actrice culturelle ayant expérimenté ces formes théâtrales, elle décrit cet outil artistique comme suit :

*“Le théâtre forum ; c'est très intéressant parce qu'il passe un message politique sur la mobilité et l'acceptation de l'autre, dans ce théâtre forum par exemple les personnes présentes deviennent des acteurs, jouent des rôles[...] le public, les jeunes étaient très ouverts et ont participé activement à imaginer des scénarios d'intégration et de respect des populations migrantes” [Interview 7]*

La situation théâtrale créée permet de collecter la parole des gens sur des questions sensibles comme le racisme, la discrimination que subissent les migrants. C'est un instant de réflexion sur certains faits et gestes admis dans la société. Encore une fois, ces courtes scénettes ne vont pas changer la réalité du racisme et de la discrimination, mais permettent de poser en débat dans l'espace public des questions très peu abordées dans les médias officiels et/ou indépendants. La forme théâtrale s'approchant de la *halqa*<sup>4</sup>, ouvre un espace d'expression inédit au sein de la société où des mots peuvent être posés sur des situations de racisme et/ou de domination.

## Étude de cas: Activité de vivre ensemble

### AICEED : Association Initiatives –Citoyenneté-Éducation- et Développement (Tanger)

Fondée en 2004 à Tanger, l'AICEED est une Organisation Non Gouvernementale, indépendante à but non lucratif, sans appartenance politique, syndicale ou religieuse. Son objectif principal est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de jeunes en situation de vulnérabilité. Pour cela, elle développe et met en œuvre un modèle d'intervention socio-éducative permettant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en situation de vulnérabilité à travers la mobilisation des acteurs sociaux (publics et privés), le partenariat et le plaidoyer. Ils ont créé une école de la deuxième chance pour l'intégration des jeunes migrants isolés ou non.

Dans le cadre de cette recherche nous nous sommes intéressés aux activités socio-culturelles développées par l'association pour la population des jeunes migrants en situation irrégulière. Dans cette école, on trouve des enfants de différentes nationalités et de différentes cultures (Marocains, Ivoiriens, Guinéens, Camerounais, Sénégalais...). Ces enfants ne parlent pas la même langue, il y en a qui parlent dans leur langue maternelle, en arabe, en français et en anglais, ce qui pousse le centre à déployer davantage d'efforts afin de permettre à tout un chacun de trouver leur intégration au sein de l'école et donc au sein de la société marocaine à partir de la langue et la culture.

Dans ce projet, le rôle des activités socio-culturelles est très important pour la convivialité entre les bénéficiaires. Ces activités d'éducation émotionnelle et relationnelle visent à développer chez les jeunes migrants des compétences de communication verbale et non verbale, d'empathie et de coopération. Du point de vue des jeunes migrants en situation irrégulière, ils considèrent les activités artistiques et culturelles comme un répit qui leur permet de découvrir leurs talents dans les différents ateliers des domaines artistiques, surtout qu'une grande part d'entre eux n'ont jamais eu l'occasion de participer à ce genre d'activités, ils leur permettent également de s'exprimer et d'exposer leurs opinions sur divers sujets ainsi que d'extérioriser toutes leurs émotions et leurs ressentis.

Ces activités leur permettent également, selon leur dire, de se découvrir et découvrir l'autre, sa culture et ses traditions, d'échanger... chose qui permet une meilleure compréhension de leurs différences, le respect de l'autre et le respect de ces différences. Tout cela donne harmonie et équilibre au groupe malgré la différence des nationalités.

Nos visites ont coïncidé avec des ateliers artistiques - Recyclage et Musique- organisés par l'association en partenariat avec la Fondation Orient Occident. Les ateliers ont été animés par trois artistes migrants (camerounais et guinéens), dont la situation administrative n'est pas régularisée (pas de carte de séjour, passeports expirés), malgré le fait que deux parmi les trois artistes sont associés et propriétaires d'une société d'évènementielle (qu'ils ont pu créer avec leurs passeports valide à l'époque), et malgré le fait qu'ils payent les impôts et taxes de leur société ; ils n'ont pas pu avoir jusqu'à lors leur titre de séjour au Maroc.

Cette activité a entraîné des effets positifs sur les bénéficiaires à tous les niveaux que ce soit psychique ou bien artistique, aussi pour eux c'est une opportunité afin de s'exprimer et de s'amuser et de faire découvrir leurs talents et leur penchant artistique en arrivant à une meilleure cohabitation entre eux. Les bénéficiaires ont demandé à ce qu'il y ait une continuité de ces ateliers.

Ce genre d'activités n'a malheureusement qu'un impact momentané et temporaire sur les bénéficiaires, vu qu'ils n'ont pas une continuité dans le temps, car la plupart des projets ne donnent pas autant d'importance à ces activités et ces derniers sont considérés comme activités secondaires et non primaires.

✉ [association.aiceed@gmail.com](mailto:association.aiceed@gmail.com)

📘 [https://www.facebook.com/CentreXicsFcb/?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/CentreXicsFcb/?locale=fr_FR)

## Dans la catégorie migration comme outil de création artistique - dire l'expérience artistique autrement :

Les arts et la culture apparaissent au fil de la recherche comme un des seuls moyens qui permet d'accéder à l'intériorité de l'expérience migratoire. La pratique artistique et culturelle permet de créer une distance sur le vécu du migrant et pose avec force les questions d'adaptabilité culturelles et de la capacité d'une société d'accepter ou non la différence en son sein. Les témoignages sensibles sur ce qu'est être migrant au Maroc ont aussi la capacité d'ouvrir le débat, à faire bouger des lignes et à créer des micro rencontres. Ces pratiques-là permettent aussi aux migrants de quitter le statut de victime et/ou de danger pour la société en devenant acteur de son propre récit, de sa propre culture. Exprimer ce qui ne peut être dit ni écouté par les institutions de gestion de la migration, est aussi un aspect important des arts dans l'expérience migratoire.<sup>5</sup>

Néanmoins, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de cette étude, la pratique artistique est synonyme d'intégration des migrants une fois que le séjour est stabilisé et continu au Maroc. Ce constat de terrain est aussi relevé par un enseignant-chercheur interviewé qui fait une recherche sur les artistes en exil. Il indique que la pratique artistique dépend principalement du temps passé sur le territoire marocain. Plus ce temps est important, plus la pratique artistique se développe et prend une cohérence pour le migrant. Il prend en exemple pour cela une troupe de percussions africaines ayant joué sur la place lheddim à Meknès. Ils s'imposent petit à petit comme un spectacle incontournable de la place et auront l'opportunité de diversifier leur revenu en jouant pour les mariages. Le développement de cette pratique n'a pu avoir lieu que grâce à l'installation durable de cette troupe de musique à Meknès.<sup>6</sup>

L'art n'est pas seulement un outil pour rendre visible une population de migrants

marginalisés, il permet de créer un langage commun qui donne la possibilité à l'artiste d'interagir avec la société, comme nous l'indique un artiste migrant :

*“ L'art est la seule chose qui peut unifier le monde [...] la liberté à travers l'art peut tout changer et tout faire, à travers l'art les choses peuvent devenir positives, c'est un système d'échange. Actuellement je travaille pour la création d'une fusion afro-arabe pratiquement tous les rythmes des pays de l'Afrique se ressemblent où nous essayons de synchroniser l'art africain et l'art marocain pour que la population puisse comprendre les bienfaits de l'art.” [Interview 20]*

Alors que l'artiste marocain interviewé avance que :

*“L'art va juste éveiller les consciences et ouvrir des débats, il ne va jamais résoudre le problème parce que pour résoudre le problème, il faut penser à une stratégie et une politique migratoire qui va être inclusive, créer des opportunités, régulariser les situations, aussi éduquer en termes de société, pour qu'il n'y ait plus de racisme et de discrimination, c'est comme ça que l'on va arrêter le problème, [Interview 15]*

## La création artistique comme espace de la sociabilité :

Les pratiques artistiques et culturelles servent aussi de raison pour créer des moments d'échanges et de partage entre la communauté migrante et une partie de la population marocaine. L'art est un lieu de l'entre deux où, à travers l'expression sensible, s'expriment des avis et s'entendent des souffrances, joies et réalisations. Les pratiques artistiques deviennent ainsi des lieux de sociabilité caractérisés par la rencontre et l'échange. C'est un catalyseur de liens sociaux et crée de nouvelle forme de sociabilité pour les populations migrantes.<sup>7</sup>

Ces projets ont de l'impact sur les différentes communautés parce qu'ils permettent aux différentes communautés migrantes de faire savoir, valoir leur culture. Le migrant vient avec une culture, une éducation qu'il permet de publiciser - même de formes folkloriques, lors d'événements culturels. [Interview 28] Une des interviewée relativise l'idée des événements artistiques et culturelles comme forme de sociabilité en nous rappelant que lors de débats :

*«On a l'impression que les marocains partagent leur souffrance, mais c'est assez contradictoire avec d'autres comportements que l'on peut voir dans la réalité (type racisme, ignorance....)» [Interview 6].*

Une des initiatives les plus importantes que nous avons trouvé utilisant l'art comme espace de sociabilité est l'association Tatmin à Rabat.

## Étude de cas: Espace Tatmin (Rabat)

Tatmin est une association de droit marocain créée en 2020. L'association Tatmin vise l'intégration et l'insertion des migrants au Maroc, pour cela elle organise plusieurs ateliers et événements artistiques et culturelles. Depuis sa création, elle a organisé des rencontres autour des livres, des Master class, des live sessions, des expositions, des covers, des stages, des cafés littéraires, des marchés solidaires et des ateliers.

Tatmin a toujours travaillé sur la sensibilisation de la mixité culturelle et l'égalité des chances en accueillant les personnes de différents pays et en créant de différents types d'activités ; des ateliers de mode et de stylisme, de peinture, de musique et de langues, de films, photographie, de l'improvisation théâtrale, de l'écriture créative et de l'Afro Dance. Ainsi, elle a organisé un stage de stylisme et de couture. Sans oublier qu'elle a créé un nouveau concept " Tatmin Cover" à travers lequel, elle vise à accueillir les groupes de musique afin de promouvoir leurs talents et de favoriser leur intégration socio-économique. En se basant sur l'entretien avec le directeur de l'association qui organise des activités dont la finalité est d'intégrer les migrants. Il nous informe : "qu'il faut créer des activités qui les impliquent directement au Maroc et c'est la meilleure façon de les intégrer".

Lors de l'entretien, il a mentionné que l'association promeut les échanges interculturels entre le Maroc et son continent, parce qu'il voit qu'il existe des liens économiques, religieux et humains alors qu'il y a une absence des liens culturels, et c'est la raison pour laquelle il essaye à travers le travail associatif de créer différents types d'activités en avançant que : "si on crée des activités comme le théâtre, la danse, l'écriture créative, ça peut être toute activité culturelle et quand les marocains viennent et se rencontrent avec les migrants, c'est là où on développe et on tisse des liens avec les migrants subsahariens. Et c'est là que se crée le décomplexe".

Au cours de la période qui s'est étalée du 06 avril 2022 jusqu'au 01 juin 2022, la période durant laquelle nous avons pu entamer notre étude de cas, nous avons pu assister et participer dans l'organisation de plusieurs événements. Parmi lesquelles nous citons : une table ronde à l'occasion du 8 mars, un concours photo "Poésie urbaine", des marchés nocturnes et une exposition "D'ici et d'ailleurs". Les marchés nocturnes ont été le premier événement où nous avons pu observer les interactions du public, organisés chaque jeudi pendant le mois d'avril- 14, 21 et 28 avril 2022 - des marchés dans lesquels il y avait des créateurs qui exposaient leurs productions. Ces marchés ont été une opportunité à travers laquelle les gens ont pu créer des rapports

entre eux au niveau des stands et de la vente des productions ou au niveau du ftour, c'était un moment de partage et de connaissance. Le vernissage de l'exposition "D'ici et d'ailleurs" a été aussi un moment qui a plu au public, c'était une occasion dans laquelle ils ont pu faire des connaissances. Une des femmes présentes, nous livre son témoignage : "j'ai beaucoup aimé l'atmosphère, on trouve toutes les formes de l'art, de la musique avec des instruments traditionnels et modernes, des oeuvres d'art avec deux styles différents, des gens de différentes cultures (des marocains, des subsahariens et des européens)". C'est une exposition qui a connu la présence de presque 60 personnes.

Nous avons pu distinguer, d'après ces activités et d'autres, que l'association Tatmin n'est pas qu'un lieu d'activités mais c'est un lieu dans lequel la plupart se sentent chez eux.

#### Contacteur l'association:

✉ [association.tatmin@gmail.com](mailto:association.tatmin@gmail.com)

f <https://www.facebook.com/espace.culturel.rabat>

@ <https://www.instagram.com/association.tatmin/>

01. Rapport SNIA 2018, 2019, 2020
02. Interview 6
03. Interview 12
04. Forme traditionnelle du théâtre marocain présentée dans les espaces publics
05. Ibid
06. Interview 26
07. *"Les deux panélistes s'entendent sur l'importance du lien social que les manifestations artistiques et culturelles attisent en contexte urbain. Marco Martiniello spécifie qu'au-delà des aspects esthétiques ou créatifs, c'est l'envie de créer ou de consolider un lien, d'interagir et de se côtoyer, qui influence la participation aux activités culturelles."*



# 06.

## Conclusion générale

Le 24 Juin 2022, 24 migrants sont morts et 77 personnes sont portées disparues dans une tentative de passage au poste frontalier de Barrio Chino à Melilla. Ce n'est pas la première fois que des migrants décèdent en essayant de forcer le passage vers les enclaves espagnoles. Depuis 2005 des événements tragiques périodiques (2008, 2013, 2015, 2018) ont eu lieu à Sebta et Melilla entraînant des dizaines de morts parmi les populations migrantes, des indignations et des mobilisations collectives se manifestent contre ces tragédies. Les événements de Barrio Chino ont eu lieu au moment où nous nous réunissons au sein de l'équipe de recherche à Tanger pour entamer la phase d'analyse de nos données de terrain en juin 2022. Agissant comme un écho et une répétition de ce que l'on a pu lire et écouter, les événements tragiques apparaissent comme cyclique venant, à chaque fois, clore une série de politiques entreprises par l'État Marocain en collaboration ou à l'initiative de l'Union Européenne.

Les politiques migratoires ont une historicité importante remontant dans le cadre de cette recherche au début des années 90. Suite à l'instauration des politiques de visa avec les États Européens, la réalité migratoire va changer au Maroc en entraînant une pression sur les frontières terrestres et maritimes avec l'Espagne. Par la suite, en réponse à une politique répressive du contrôle des frontières marocaines entraînant de nombreux morts, la société civile au nord du Maroc s'organise pour publiciser le dépassement des droits humains des migrants en organisant les premières campagnes d'aide humanitaire. Cette pression de la société civile couplée aux intérêts géostratégiques du Maroc vont entraîner l'instauration de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile (SNIA) en 2014, inaugurant un nouveau discours politique au Maroc. Le trait sera mis sur les questions d'intégration, des campagnes de régularisation vont avoir lieu, accompagné d'un contrôle encore plus drastique aux frontières. L'année 2018 sera synonyme d'un retour au premier plan des politiques répressives de déportation des migrants instaurant un contrôle de la migration par la mise en mouvement perpétuel des migrants. La situation du COVID-19 et les nombreuses crises diplomatiques avec le voisin espagnol ont entraîné ces dernières années une politique de relâchement et de raidissement du contrôle des frontières résultant sur le dernier événement tragique de Barrio Chino à Melilla en 2022. L'analyse de ces différentes phases de la migration indique l'instauration d'un schéma cyclique du contrôle migratoire oscillant entre répression et politique d'intégration déterminée principalement par la pression interne et externe des sociétés civiles nationales et internationales et par l'état des relations et des intérêts géostratégique entre le Maroc et L'Espagne / UE.



Cette réalité migratoire va entraîner un changement important dans le profil des personnes et des organisations solidaires des droits des migrants. La première phase de la solidarité va surtout concerner des associations historiques des droits humains qui vont faire un travail important de plaidoyer, d'observation et de dénonciation des dépassements des droits humains des migrants surtout sur les frontières méditerranéennes. Des organisations humanitaires à référentiel caritatif vont aussi participer à des campagnes d'aide humanitaire. Par la suite, l'instauration de la SNIA va entraîner la professionnalisation de l'aide aux migrants notamment à travers le développement de projet financé par la coopération internationale, le ministère de la migration répondant à des problématiques de vulnérabilité des populations migrantes. Ce nouveau profil de personnes salariées dans des projets d'aide à la migration accompagne la professionnalisation du champ de l'action sociale au Maroc en fournissant des débouchés pour des personnes diplômés d'Institut National de l'Action Sociale (INAS). L'ouverture de ce projet sera aussi l'occasion pour d'autres acteurs - principalement féminin - de se réorienter d'une forme de vulnérabilité à l'autre multipliant les débouchés professionnels et les objectifs de carrière. Les journalistes vont de leur côté s'organiser au sein d'un collectif puis une association des journalistes de la migration pour répondre aux articles diffamatoires et racistes de certains médias marocains. L'objectif sera de publier des articles, reportages et des enquêtes journalistiques destinées au grand public pour documenter le vécu réel des populations migrantes. L'ensemble de ces dynamiques s'activent lors des événements de Barrio Chino à Melilla, où de nombreuses associations vont se mobiliser pour accompagner les victimes de cette tentative de passage ; les chercheurs vont produire un discours nuancé sur cet événement ; et les journalistes produire une enquête de qualité en relativisant forcément le discours officiel.

Suite à l'instauration de la SNIA, de nombreux projets artistiques et culturels vont voir le jour dans une logique d'intégration des populations migrantes. L'idée principale est de favoriser le vivre ensemble en faisant connaître la culture des populations migrantes et de créer des espaces de partage et de rencontre entre ces différentes populations. La recherche nous indiquera que la seule lecture de ces pratiques comme possibilités de plaidoyer pour la situation des migrants est dépassée. La recherche de terrain nous révèle un niveau plus large d'utilisation de l'outil artistique dans les activités de solidarité et d'accompagnement des migrants incluant l'art et la culture comme forme d'expression sensible de l'expérience migratoire, comme lieu de la sociabilité et du partage, et comme sujet d'intervention artistique de la part d'artistes s'engageant à révéler d'autres facettes de la réalité migratoire. La SNIA aura aussi pour effet d'ouvrir de nouveaux champs de la recherche en sciences sociales au sein d'université marocaine concernant les questions migratoires, notamment sur la place des réfugiés et des demandeurs d'asiles - excepté les migrants subsahariens - dans les projets et les activités à vocation culturelle et artistique.

Au-delà des questions posées sur les réalités migratoires, nous voulons en conclusion de cette étude relativiser ce que l'on appelle le problème migratoire.

### **En définitive que représente en chiffres concrets les réalités migratoires au Maroc ?**

La chercheuse Lorena Gazzotti nous indique à juste titre que : *"Morocco has hosted immigrant communities well before the signature of the Schengen Agreement, to such an extent that the official number of foreign residents captured by Moroccan records was seven times higher in 1952, at the time of the Protectorate, than in the 2014 census. European migrants have always formed an important foreign presence in Morocco, which outnumbers that of Africans in the official census."*<sup>1</sup>

Dans le dernier recensement de 2014, la population étrangère était estimée à 84 001 soit 0,25% de la population marocaine. Sur ces 84001 personnes 33615 étaient de nationalité européenne. La chercheuse Natter Katarina va de son côté indiqué que :

*"Even higher estimates of around 200,000 migrants do not challenge the overall conclusion that immigration remains a minor phenomenon in Morocco especially when considering the size and continuous growth of Morocco's emigrant population, estimated at 4 million in 2012"*.<sup>2</sup>

L'ensemble de ces chiffres nous aide à relativiser le "problème migratoire" qui, même dans la plus grande fourchette d'estimation, représente 0,57% de la population générale au Maroc.

Dans un article du journal "Le Monde" publié le 06/01/2023, le chiffre de passage non autorisé de migrants vers l'Espagne était les suivants : *"En 2022, l'immigration clandestine a baissé de 25,6% par rapport à l'année précédente, avec 31 219 arrivées contre 41945 en 2021, selon des chiffres publiés par le ministère de l'intérieur espagnol."*<sup>3</sup>

Les besoins en main d'œuvre immigrante dans l'Union Européenne et la Grande-Bretagne tel qu'estimée par le Center for Global Développement représente dans les prochaines années se chiffre en millions de travailleurs : *"The European Union and the UK will be short tens of millions of workers by 2050 due to an aging population and insufficient levels of migration, according to a new study from the Center for Global Development."*<sup>4</sup>

Ainsi, des efforts incommensurables sont déployés pour au final contrôler une population qui est plus importante dans les discours du contrôle migratoire que dans la réalité des chiffres. Ces politiques de contrôle entraînent des milliers de morts sur les frontières terrestres ou maritimes de l'Afrique du Nord.<sup>5</sup>

### **Quel serait alors le justificatif d'un tel déploiement dans le discours et dans les actes de contrôle ?**

La chercheuse Lorena Gazzotti nous donne un début de réponse en postulant que face au discours raciste présent en Europe sur les logiques de *"grande invasion" des populations du sud les politiques sécuritaires sont d'abord dirigées vers les migrants potentiels plutôt que vers la migration réelle. Elle indique ainsi: "In this securitised puzzle of migration control, the need to transform 'sub-Saharan migrants' into a sector of intervention in their own right is not based on the number of migrants actually living in Morocco, but on the number of migrants who could arrive and, implicitly, who could move to Europe."*<sup>7</sup>

Dans un magnifique documentaire intitulé "Tanger, le rêve des brûleurs"<sup>7</sup> la réalisatrice marocaine Leïla Kilani va donner la parole à différents migrants en situation irrégulière tentant le passage vers l'Europe. L'un d'eux avançait les termes suivants : *"Même s'ils assèchent la mer et construisent une barrière du fond de la mer jusqu'au ciel, on trouvera toujours un moyen de passer, car au final, c'est une construction humaine et toute construction humaine à ses failles"*.<sup>8</sup>

Au-delà de démontrer la détermination au passage des populations migrantes, ce passage est révélateur aussi de la réalité du mouvement humain comme faisant partie de l'histoire de l'humanité. Alors, plutôt que de continuer à bloquer le mouvement en créant des migrants en situation irrégulière à la merci des mafias du travail clandestin et de la traite humaine, une réelle politique de la circulation des populations migrantes entre les deux rives de la méditerranée doit être engagée.

01. Lorena Gazzotti (2021) p. 54
02. Quoted in Lorena Gazzotti (2021) p. 63.
03. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/01/05/en-espagne-demantelement-d-un-reseau-d-exploitation-de-migrants-marocains\\_6156754\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/01/05/en-espagne-demantelement-d-un-reseau-d-exploitation-de-migrants-marocains_6156754_3212.html)
04. <https://www.cgdev.org/article/europe-be-short-44-million-workers-2050-without-increased-immigration-new-study-finds>
05. <https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/reporters/20221021-migrants-morts-sous-x-en-mer-m%C3%A9diterran%C3%A9>
06. Gazzotti (2021) p. 67
07. Documentary "Tanger, le rêve des brûleurs", 2002, Leïla Kilani [http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w\\_fiche\\_film/11412\\_1](http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/11412_1)
08. Ibid

# 07.

## Bibliographie

### Textes Juridiques : Lois / Dahir / Rapport Institutionnel :

Decret d'application loi 02- 03 : [http://www.sgg.gov.ma/Portals/0/profession\\_reglementee/decretApplicationLoi02-03.pdf](http://www.sgg.gov.ma/Portals/0/profession_reglementee/decretApplicationLoi02-03.pdf)

Dahir n° 1-03-196 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003) portant promulgation de la loi n° 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières: [http://www.sgg.gov.ma/Portals/0/profession\\_reglementee/Dahir\\_immigration\\_fr.pdf](http://www.sgg.gov.ma/Portals/0/profession_reglementee/Dahir_immigration_fr.pdf)

Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, "Rapport sur l'établissement des faits relatifs aux événements de l'immigration illégale : événements de Ceuta et Mellila durant l'automne 2005", 2007

Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile : <https://marocainsdumonde.gov.ma/strategie-nationale-dimmigration-et-dasile/>

<https://www.cndh.org.ma/fr/communiqués/migration-la-commission-nationale-de-recours-adopte-de-nouvelles-mesures-permettant-de>

Politique Nationale d'Immigration et d'Asile Rapport 2017- 2020:

-2017:[https://marocainsdumonde.gov.ma/ewhatisi/2018/03/POLITIQUE-NATIONALE\\_Rapport-2017.pdf](https://marocainsdumonde.gov.ma/ewhatisi/2018/03/POLITIQUE-NATIONALE_Rapport-2017.pdf)

-2020 : <https://marocainsdumonde.gov.ma/ewhatisi/2021/10/Rapport-2020-5-10-VF.pdf>

Politique Nationale de l'Immigration et de l'Asile : Programme 9 : Coopération et partenariats internationaux : <http://marocainsdumonde.gov.ma/ewhatisi/2019/01/Coop%C3%A9ration-et-partenariats-internationaux.pdf>

Enquête Nationale sur La Migration (2021) - Haut Commissariat au Plan (HCP): [https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration\\_t22402.html](https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration_t22402.html)

Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental Saisine n°29/2020 le projet de loi 45-18 relatif à la réglementation de la profession du travailleur et travailleuse social : <https://www.cese.ma/media/2020/12/Avis-projet-de-loi-45-18-VF.pdf>

### Ouvrages et Articles académiques :

Alioua, M. 2009. "Le « passage au politique » des transmigrants subsahariens au Maroc. Imaginaire migratoire, réorganisation collective et mobilisation politique en situation de migration transnationale." In *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*, edited by A. Bensâad, 279-303. Paris: Karthala.

Bajalia, A. G. 2020 . "Dima Africa, Daily Darija: Im/migrant Sociality, Settlement, and State Policy in Tangier, Morocco." *The Journal of North African Studies*. Doi: 10.1080/13629387.2020.1800212

Bachelet, Sébastien. 2019. "Wasting Mbeng': Adventure and Trust Amongst Sub-Saharan Migrants in Morocco." *Ethnos* 84 (5): 849-866. Doi:10.1080/00141844.2018.1537298

Cherti, M., and M. Collyer. 2015. "Immigration and pensée d'Etat: Moroccan Migration Policy Changes as Transformation of 'Geopolitical Culture.'" *The Journal of North African Studies* 20 (4): 590-604.

El Qadim, N. 2014. "Postcolonial Challenges to Migration Control: French-Moroccan Cooperation Practices on Forced Returns." *Security Dialogue* 45 (3) : 242-261.

El Qadim, N. 2015. *Le Gouvernement Asymétrique des Migrations : Maroc/ Union Européenne*. Paris : Éditions Dalloz.

Khrouz, N. 2016 "La pratique du droit des étrangers au Maroc. Essai de praxéologie juridique et politique." PhD thesis, Université Grenoble Alpes.

Natter, K. 2020. "Crafting a 'Liberal Monarchy': Regime Consolidation and Immigration Policy Reform in Morocco." *The Journal of North African Studies*. Doi:10.1080/13629387.2020.1800206.

Chakrabarty, D. 2000. *Provincialising Europe*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Fawda Islah "Aissatou ou l'enfer d'un accouchement à Casablanca", Dans "Migrations au Maroc : l'impasse ? ", Éditions En toutes lettres, collection enquêtes, novembre 2019

Leslie Gross-Wyrtzen & Lorena Gazzotti, "Telling histories of the present : postcolonial perspectives on Morocco's 'radically new' migration policy" | Published online: 03 Aug 2020 | Pages 827-843

Lahbib Kamal Le travail social au Maroc entre flou juridique et précarité dans *Forum* 2020/2 (n° 160)

Feliu Martínez Laura , « Les migrations en transit au Maroc. Attitudes et comportement de la société civile face au phénomène », *L'Année du Maghreb*, V | 2009, 01 novembre 2012, 16 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/611> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.611>

Lorena Gazzotti *Immigration Nation: Aid, Control, and Border Politics in Morocco*. By Lorena Gazzotti. Cambridge: Cambridge University Press, 2022. 256p. Moha Ennaji, Jean-Marie Simon, *Vivre ensemble au Maroc*, 2018

Pandolfo Stefania 2007 'The Burning': Finitude and the Politico-theological Imagination of Illegal Migration September 2007 *Anthropological Theory* 7(3):329-36

Pink, S., Horst, H.A., Postill, J., Hjorth, L., Lewis, T., Tacchi, J. (Eds.), 2016. *Digital ethnography: principles and practice*. SAGE, Los Angeles

Benjelloune Sara, "Chapitre I : Nouvelle Politique Migratoire Et Opérations De

Régularisation. Dans : *La Nouvelle Politique Migratoire Marocaine.*" *La nouvelle Politique Migratoire*", 2017

Rivera García, Óscar Bernardo, y Gloria Ciria Valdéz Gardea. 2016. «Crisis humanitaria»: El Rol De Las Redes Sociales En El Proceso Migratorio De Adolescentes Migrantes». *Revista Humanidades* 6 (1):1-48. <https://doi.org/10.15517/h.v6i1.25119>.

## Rapports et Littérature grise:

Khalid Mouna, Anna Karina Gianotta : Espace imaginé, espace vécu et espace négocié : parcours croisés des migrations espagnoles et subsahariennes à Tanger : [https://www.academia.edu/38873319/Espace\\_imagin%C3%A9\\_espace\\_v%C3%A9cu\\_et\\_espace\\_n%C3%A9goci%C3%A9\\_parcours\\_crois%C3%A9s\\_des\\_migrations\\_espagnoles\\_et\\_subsahariennes\\_%C3%A0\\_Tanger](https://www.academia.edu/38873319/Espace_imagin%C3%A9_espace_v%C3%A9cu_et_espace_n%C3%A9goci%C3%A9_parcours_crois%C3%A9s_des_migrations_espagnoles_et_subsahariennes_%C3%A0_Tanger)

Mouna, K., Harrami, N., Maghraoui, D., Lfatmi, Y., 2017. *L'immigration au Maroc: les défis de l'intégration* L'immigration au Maroc: les défis de l'intégration. Rabat Social Studies Institute, Rabat.

Mehdi Alioua et Jean-Noël Ferrié, "La nouvelle politique migratoire", Université Internationale de Rabat et Konrad Adenauer Stiftung, 2017 : [https://www.kas.de/c/document\\_library/get\\_file?uuid=5757725d-390b-3cbf-1151-999a9653f572&groupId=252038](https://www.kas.de/c/document_library/get_file?uuid=5757725d-390b-3cbf-1151-999a9653f572&groupId=252038)

Houria Alami Mchichi, Bachir Hamdouch, Mehdi Lahlou, "Le Maroc et les migrations", Friedrich Ebert Stiftung, Rabat, 2005, p.76.

Mohamed Mghari, "La migration irrégulière au Maroc", Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED), Rabat, 2008

Nadia Khrouz, Adila Ouardi et Hicham Rachidi, "Le cadre juridique relatif à la condition des étrangers au Maroc" au regard de l'application du pouvoir exécutif et de l'interprétation du juge, 2009 <https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2009/02/ETUDE-GADEM-janv2009.pdf>

GADEM (2018) COÛTS ET BLESSURES Rapport sur les opérations des forces de l'ordre menées dans le nord du Maroc entre juillet et septembre 2018 Éléments factuels et analyse

[https://gallery.mailchimp.com/66ce6606f50d8fd7c68729b94/files/a727e61b-bcdc-46e1-b3f5-bb9e3c8e8d01/20180927\\_GADEM\\_Cou\\_ts\\_et\\_blessures.pdf](https://gallery.mailchimp.com/66ce6606f50d8fd7c68729b94/files/a727e61b-bcdc-46e1-b3f5-bb9e3c8e8d01/20180927_GADEM_Cou_ts_et_blessures.pdf)

## Webographie : site Web / vidéos / réseaux sociaux :

<https://www.arte.tv/fr/videos/100627-116-A/europe-la-tentation-des-murs/>

Festival Migrant 'scène : <https://www.gadem-asso.org/festival-migrant-scene-rabat-1ere-edition/>

<http://www.migrantsdumonde.com/>



Communiqué de presse 7 juin 2013 : L'UE et le Maroc signent un partenariat pour gérer la migration et la mobilité [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP\\_13\\_513](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_13_513)

Communiqué de presse ( 30 Juin 2022) Drame sans précédent à la frontière de Melilla <https://www.gadem-asso.org/drame-sans-precedent-a-la-frontiere-de-melilla/>

Communiqué de presse Hijra wa Himaya: Les droits des enfants migrants au cœur de la politique migratoire du Maroc 21 juin 2018 : <https://www.unicef.org/morocco/communiqu%C3%A9s-de-presse/hijra-wa-himaya-les-droits-des-enfants-migrants-au-c%C5%93ur-de-la-politique>

Interdiction des deux représentations de "b7al b7al" à Tanger ! : <https://www.racines-aisbl.org/fr/node/772>

<https://www.gadem-asso.org/le-gadem-denonce-linterdiction-illegale-du-festival-migrantscene-tanger>

[https://www.lemonde.fr/international/video/2022/11/29/morts-de-dizaines-de-migrants-a-melilla-ce-qu-il-s-est-vraiment-passe-a-la-frontiere-entre-l-espagne-et-le-maroc\\_6152186\\_3210.htm](https://www.lemonde.fr/international/video/2022/11/29/morts-de-dizaines-de-migrants-a-melilla-ce-qu-il-s-est-vraiment-passe-a-la-frontiere-entre-l-espagne-et-le-maroc_6152186_3210.htm) l

### Articles de presse:

Lamétropole (2021) <http://lametropole.com/politique/la-ceuta-drame-humain/>

Maroc Hebdo : Le péril noir : <https://www.maroc-hebdo.press.ma/archives/le-peril-noir>

<https://www.jeuneafrique.com/133986/societe/maroc-ceuta-et-melilla-les-migrants-pris-au-pi-ge/>

<https://observers.france24.com/fr/20150623-maroc-tanger-boukhalef-affrontements-migrants-marocains-clandestins-appartements>

[https://telquel.ma/2017/04/17/deuxieme-campagne-regularistaion-migrants-en-on\\_1543585](https://telquel.ma/2017/04/17/deuxieme-campagne-regularistaion-migrants-en-on_1543585)

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200208-maroc-accoucher-casablanca-enfer>

<https://www.bbc.com/afrique/monde-61532691>

<https://www.bbc.com/afrique/monde-5715794>

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/01/05/en-espagne-demantelement-d-un-reseau-d-exploitation-de-migrants-marocains\\_6156754\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/01/05/en-espagne-demantelement-d-un-reseau-d-exploitation-de-migrants-marocains_6156754_3212.html)

<https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/reporters/20221021-migrants-morts-sous-x-en-mer-m%C3%A9diterran%C3%A9>



# 08.

## Annexes

### Annexe 1 : liste des personnes interviewées

Numérotation interview	Rôle/fonction	Date interview
Société civile		
Droit Humain		
Interview 1	Militant historique de la question migratoire - Al Hoceima	29/05/2022 présentiel
Interview 2	Militant droit humain 1 - Martil	11/03/2022 présentiel
Interview 3	Militant droit humain 2 - Rabat	29/06/2022 online
Interview 4	Militant droit humain 3 - Tetouan	28/04/2022 présentiel
Associative worker		
Interview 5	Chargée de projet culturel ONG Migrant - Rabat	15/05/2022 présentiel
Interview 6	Intervenante social ONG National - Tanger	27/01/ 2022 présentiel
Interview 7	Chargée de projet ONG Internationale - Rabat	27/04/ 2022 online
Interview 8	Intervenante Social ONG National - Tanger	01/06/2022 présentiel
Interview 9	Cheffe de projet Migration ONG National - Tanger	13/06/2022 présentiel
Interview 10	Responsable projet culturel ONG National - Casablanca	28/03/2022 online
Interview 11	Chargée de projet ONG International - Rabat	15/01/2022 présentiel
Association Volunteers		
Interview 12	Bénévole associatif - Tétouan, Maroc	12/05/2022 présentiel
Interview 13	Bénévole associatif - Rabat , Maroc	28/06/ 2022 présentiel

## Annexe 1 : liste des personnes interviewées (suite)

Numérotation interview	Rôle/fonction	Date interview
Artistes / Entrepreneurs Culturels		
Artistes		
Interview 14	Artiste Marocain - Rabat	27 /01/ 2022 présentiel
Interview 15	Artiste Marocain - Rabat/Tanger	05/07/2022 online
Interview 16	Artiste d'Afrique de l'Ouest - Rabat/Kénitra	30/05/2022 online
Interview 17	Artiste d'Afrique de l'Ouest - Tanger	05/06/2022 online
Interview 18	Artiste d'Afrique de l'Ouest - Tanger	29/04/2022 online
Entrepreneurs Culturels		
Interview 19	Gestionnaire d'espace culturel - Rabat	17/03/2022 présentiel
Interview 20	Dirigeant SARL culturel - Tanger	15/01/ 2022 présentiel
Journalistes / Chercheurs		
Journalist		
Interview 21	Journaliste 1 - Casablanca	15/01/2022 présentiel
Interview 22	Journaliste 2 - Casablanca	30/01/2022 présentiel
Interview 23	Journaliste 3 - Agadir	06/05/2022 présentiel
Chercheurs		
Interview 24	Enseignant Chercheur - Agadir	24/04/2022 online
Interview 25	Chercheur /acteur associatif - Rabat	28/03/2022 online
Interview 26	Enseignant Chercheur - Meknès	29/06/2022 online
Autre		
Interview 27	Acteur Associatif - Casablanca	05/04/2022 online
Interview 28	Directeur Institution éducative - Tanger	05/04/2022 présentiel

## Annexe 2 : Classement des interviewés selon le genre

Type d'interviewé	Genre	
	M	F
Société civile		
Droits de l'homme	4	
Travail social		7
Bénévoles	2	
Travailleurs culturels		
Artiste	5	
Entrepreneurs culturels	4	
Journalistes / Chercheurs		
Journalistes	2	1
Chercheurs	2	1
Total	19	9

### Annexe 3 et 4 : Arrestations totales côté espagnol et évolution du nombre de migrants arrêtés entre 1996 et 2000

Source: <https://library.fes.de/pdf-files/iez/03316.pdf> p.76

**Tableau 6 : Arrestations totales côté espagnol**  
(toutes nationalités – voies maritimes)

Années	Voies maritimes	
	Détroit de Gibraltar	Îles Canaries
1993	4952	
1994	4189	
1995	5287	
1996	7741	
1997	7348	
1998	7031	
1999	7178	875
2000	16885	2.387

**Tableau 5 : Evolution du nombre de migrants arrêtés entre 1996 et 2000**

Années	Arrestations par nationalité							
	Marocains	Algériens	Subsahariens	Autres				
1996	6.701	86,5	815	10,5	142	1,8	83	1,0
1997	5.911	80,4	1.050	14,2	113	1,5	274	3,7
1998	5.724	81,4	1.002	14,2	76	1,0	229	3,0
1999	5.819	81,0	661	9,2	148	2,0	550	7,6
2000	12.858	76,1	253	1,5	3.431	20,3	343	2,0

### Annexe 5 : Les interceptions des migrants clandestins entre 2000 et 2007 selon l'origine

Source: <https://ipc2009.popconf.org/papers/92040> p.4

**Tableau 2 : Les interceptions des migrants clandestins entre 2000 et 2007 selon l'origine**

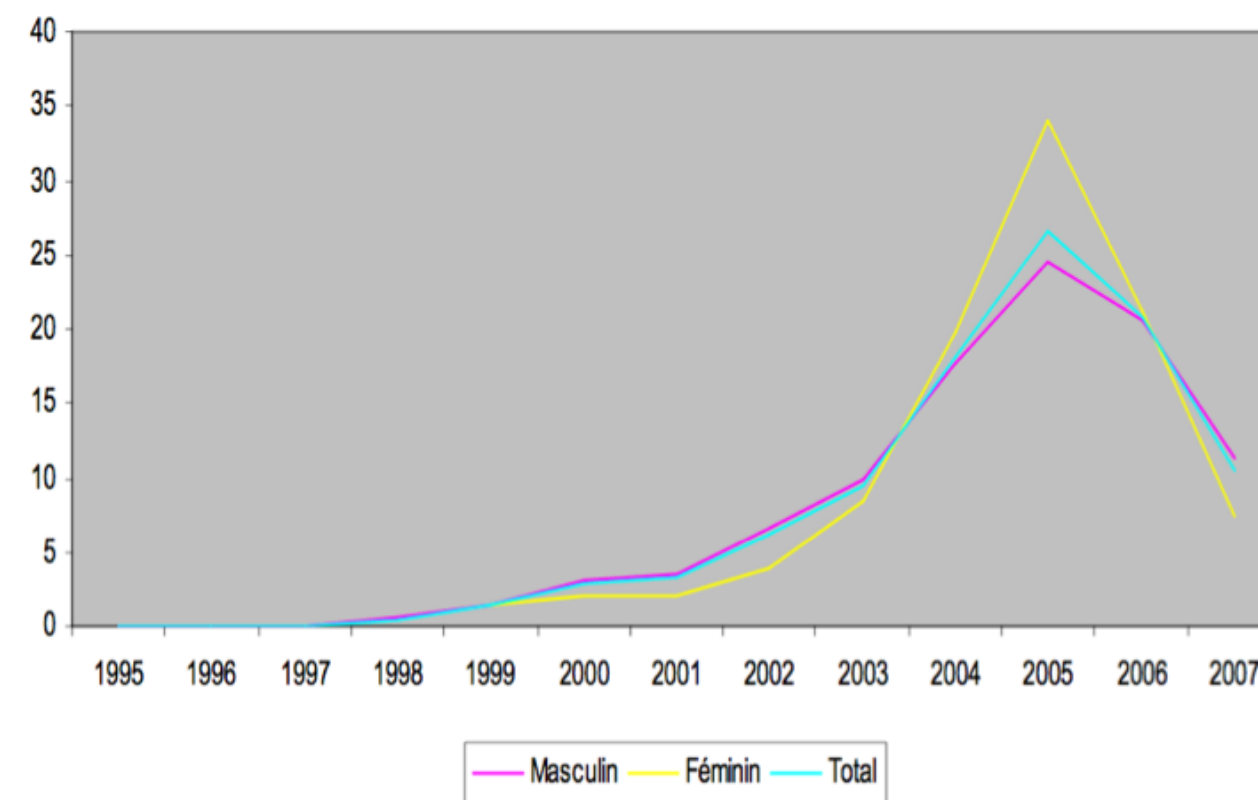
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nationaux	9.850	13.002	16.100	12.400	9.353	7.914	7.091	6.619
Etrangers	14.395	15.000	15.300	23.851	17.252	21.894	9.469	7.830
Total	24.245	28.002	31.400	36.251	26.605	29.808	16.560	14.449

Source : Ministère de l'Intérieur, Maroc.

### Annexe 6 : Année d'entrée au Maroc des migrants subsahariens en pourcentage

Source: <https://ipc2009.popconf.org/papers/92040>

**Année d'entrée au Maroc des migrants subsahariens (%)**

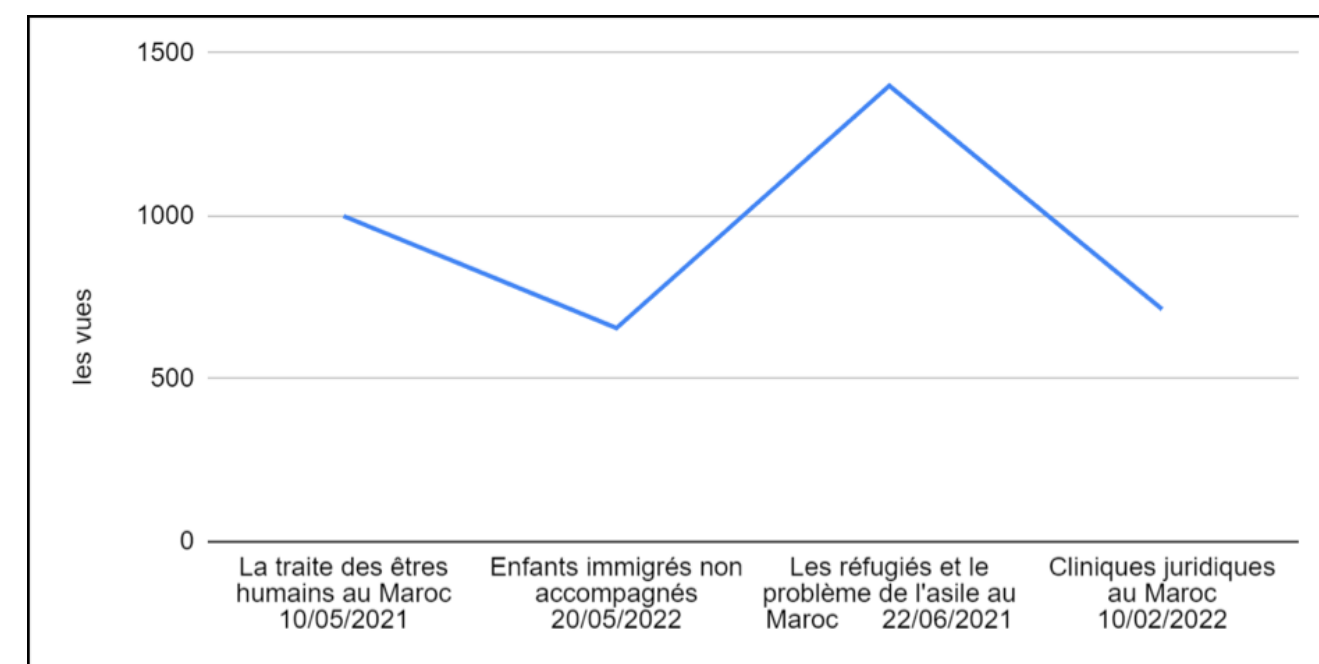


## Annexe 7 : Liste des établissements universitaires accrédités pour les formations sur la migration et l'asile

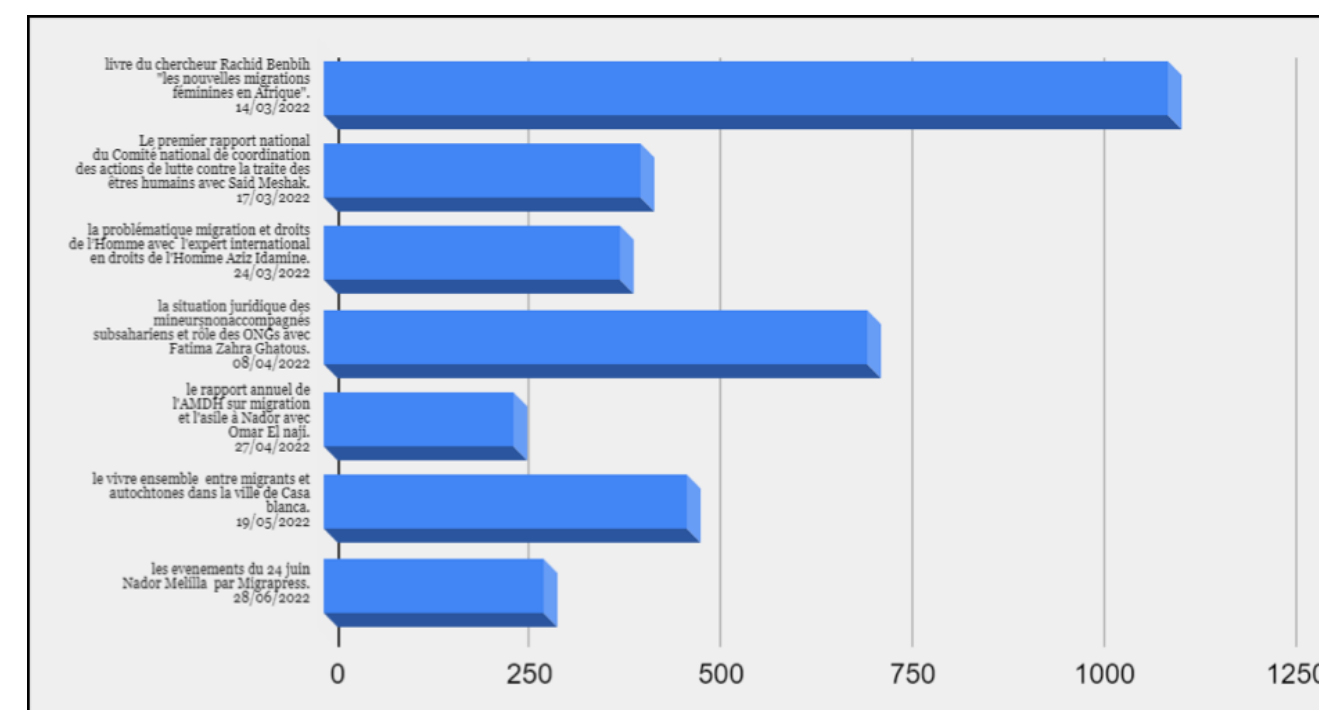
Source: <https://marocainsdumonde.gov.ma/ewhatisi/2021/10/Programme-11.pdf> p. 122

Université	Ville	Diplôme	Intitulé de la Filière
UM5	Rabat	Master	Migrations et Sociétés
ENRPU	Rabat	Master	Médias et Migrations
UMI	Meknès	Master	Histoire des migrations et des mouvements de populations dans le bassin méditerranéen
UMI	Meknès	Master	Droit international privé et migration
UIZ	Agadir	Doctorat	Aménagement du Territoire, Sociétés, Migration & Développement Durable
UIZ	Agadir	Master	Dynamique des sociétés : Migration, démographie et développement
USMS	Béni-Mellal	Master	Migrations Internationales : Espace et Société
UH2	Mohammedia	Master	Sociologie de la migration
UMP	Oujda	Master	Migration : Espace et société

## Annexe 8 : Evolution des nombres de vues de la page facebook "Migrapress" des rencontres à distance entre mai 2021 et février 2022



## Annexe 9: Evolution des nombres de vues de la page facebook "Migrapress" des webinaires entre mars et juin 2022 (Phase 2)







## À propos de Madar :

Le Maghreb Action on Displacement and Rights (MADAR مدار, arabe pour 'voie') (Action Maghreb sur le déplacement et les droits) est un réseau permettant d'agir directement sur les vies des personnes confrontées au déplacement dans la région du Maghreb.

Le réseau est financé par le UKRI AHRC Global Challenges Research Fund (GCRF) Collective Programme (Network Plus).

MADAR est un réseau international de professionnels de la société civile et d'organismes de recherche, dirigé par le professeur Mariangela Palladino de l'université de Keele.

## Crédits :

Cette étude a été réalisée par Oumayma Aghzere, Mehdi Azdem, Abdessamad Khadiri, Tala Younes et Abdeslam Ziou Ziou, dans le cadre du Madar Network Plus.

*Dans le cadre du réseau Madar Network Plus*



*Madar est soutenu par:*



UK Research  
and Innovation